

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N°7

28^e année · jeudi 17 avril 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



PIERRE NOVERRAZ/ARCHIVES

Le secteur de la construction démarre les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale. Unia mène la bataille pour des horaires de travail décents, pour l'augmentation des salaires et le versement d'indemnités. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Un 1^{er} Mai pas comme les autres

Rocco Zacheo

Le débit du temps, qui a parfois les allures d'un long fleuve tranquille, réserve dans certaines circonstances un lot inattendu d'accélérations et de vertiges irrésistibles. Il suffirait par exemple de riven notre regard vers les derniers mois écoulés pour prendre la mesure d'un étrange phénomène. De ressentir sur sa propre peau une sensation désagréable et d'avoir le sentiment d'un profond décalage avec les trop rapides affaires du monde. Il en est ainsi pour un grand nombre d'habitantes et d'habitants de notre planète depuis qu'un personnage au visage orangé et au brushing improbable s'est donné comme mission de déranger le peu de codes qui régissaient les relations internationales, le peu de mesures qui encadraient le libre marché, le peu d'attitudes qui

gouvernent la bienséance lorsqu'on s'adresse à ses semblables. Le pli qu'a pris depuis le mois de janvier cette sorte d'insurrection a de quoi tétoniser, et plonger dans l'incredulité et la sidération. Sans doute parce que le monde d'après, celui qu'a inauguré la nouvelle administration étasunienne - on parle bien de cela -, renforce et rend visibles les pires pulsions du néolibéralisme.

L'idéologie qui s'impose outre-Atlantique voit se reformer cette alliance sinistre qu'a connu l'Europe dans les années 1930 entre le grand capital et les franges les plus dures de l'extrême droite. Ce mano a mano toxique s'attaque aujourd'hui, à très grande vitesse, aux acquis sociaux, à ces mesures qui ont permis de faire avancer une certaine idée du progrès en Occident. Les valeurs du bien vivre ensemble, celles qui renvoient à la tolérance, à l'égalité et à l'accueil de la diversité, entendue dans son acceptation la plus large, sont mises à mal depuis l'intronisation de Donald Trump. La grande glissade vers l'intolérance et l'outrance n'est malheureusement pas une affaire confinée au pays nord-américain. Elle s'insinue sans complexe sous nos latitudes aussi,

qui épouse des positions nationalistes et xénophobes. Les exemples, à l'échelle locale, cantonale et nationale, ne manquent pas. On observe cette dérive avec des mesures toujours plus sévères en matière de politique d'asile, notamment. On les constate encore à travers l'initiative de l'UDC contre «une Suisse à 10 millions», isolationniste puisqu'elle s'attaque à la libre circulation des personnes et dangereuse pour tous ces bas salaires nécessitant des mesures d'accompagnement.

L'offensive de l'extrême droite et des grandes fortunes suisses n'est cependant pas une fatalité. Elle doit être combattue et refoulée par une mobilisation ample et déterminée. Les manifestations du 1^{er} Mai donneront autant d'occasions pour repousser la menace. Pour montrer qu'une autre Suisse existe. Qu'elle est profondément attachée à ses valeurs humanistes ayant permis au pays de prospérer. Aux discours haineux, aux politiques destructrices, la Fête du travail oppose son sens de la solidarité! En cela, ce 1^{er} Mai sera unique et crucial. ■

La glissade vers l'intolérance n'est malheureusement pas une affaire confinée au pays nord-américain. Elle s'insinue sans complexe sous nos latitudes aussi

PROFIL



Christine Demière, un art organique.

PAGE 2

CONSTRUCTION

Sur les pas des inspecteurs de chantiers.

PAGE 5

INDUSTRIE

Formation à l'éco-responsabilité.

PAGE 6

INTERNATIONAL

Quand Israéliens et Palestiniens œuvrent ensemble pour la paix.

PAGE 8

Sonya Mermoud

Un imposant et énigmatique cadran d'horloge, dépourvu d'aiguilles, habille le mur extérieur de l'atelier de Christine Demière. Face à l'entrée, une sculpture abstraite aux circonvolutions et formes structurées titille l'imaginaire. Des poules, crête altière et œil vif, picorent alentours. Un chat, connu de l'artiste, vient quémander quelques caresses avant de poursuivre son bonhomme de chemin. C'est au cœur de ce décor et de cette ambiance, dans la campagne encore frissonnante de Signal-de-Bougy en ce petit matin d'avril, que la maîtresse des lieux nous accueille. Avec gentillesse, générosité et un soupçon de stress. A l'ombre d'un tilleul en frondaison, autour d'une table gourmande entre café et gâteau, la native de Genève, installée en terre vaudoise, lève un pan de voile sur son existence. Et évoque son amour de la sculpture. Un art qui, souligne-t-elle, s'est imposé comme une évidence, une révélation.

MIRACLE DE LA VIE

«Il a donné un sens à mon existence. Je ne peux pas vivre sans sculpter, si non je dépérirai», soutient Christine Demière d'un ton assuré, ses yeux d'un bleu perçant semblent encore renforcer l'affirmation. Au bénéfice d'une solide formation artistique acquise dans la ville du bout du lac, la créative de tout juste 60 ans, mariée et mère d'un grand fils, explique puiser son inspiration dans la nature. Etres, animaux, végétaux, énergies... nourrissent ses œuvres. Et lui suggèrent une série de compositions les plus souvent abstraites, même si le figuratif n'en n'est pas banni. A l'image d'aériennes et gracieuses femmes-nuages aux courbes pleines, sensuelles, voluptueuses, comme autant de déesses-mères tissant d'imperceptibles liens avec le monde de l'invisible. Christine Demière les associe au miracle de la vie, à des ambassadrices d'un message d'amour universel, à une forme de spiritualité guidant sa démarche. Et estime qu'une part de sacré anime chacun d'entre nous. «Quand je sculpte, j'ai le sentiment d'être en relation avec quelque chose de plus grand, qui me dépasse. De faire partie d'un tout. J'entre en communion avec l'instant présent. Intensel», précise la jeune sexagénaire, aussi sensible à la perspective de s'inscrire dans une lignée d'artistes, de laisser une trace au-delà de son passage sur Terre et d'une seule routine. Un quotidien qui peut néanmoins lui souffler différentes idées. En témoigne sa production artistique de... pommes de terre.

LA POMME DE TERRE, BONNE À TOUT FAIRE
«J'avais dans mon frigo des patates qui avaient germé, formant de fascinantes sculptures.» Une image qu'elle va reproduire et décliner dans plusieurs créations dont le réalisme, loin d'enfermer le regard, propose encore d'autres champs de lecture. «Chaque sculpture raconte une histoire. Les tubercules me font découvrir une nouvelle relation

à la terre. Elles m'amènent à parler de la vie en sondant un nouveau langage sculptural par leur extraordinaire diversité, leurs périples historiques, de curieuses anecdotes...» La Vaudoise d'adoption consacre également son temps à la réalisation d'abstraites formes structurées, organiques, évoquant pour qui un végétal, pour qui un minéral, pour qui un spécimen du monde animal... Une perméabilité entre les sujets revendiquée par la sculptrice aimant le caractère exploratoire de la démarche et son résultat suggestif. Et toujours en restant fidèle à la colonne vertébrale de son travail,

cette nature avec un grand N et ses cycles qui ne cessent de l'émerveiller. Mais aussi d'alimenter son dépit face aux atteintes qui lui sont portées.

HÉROS MODERNES

«Je n'arrive pas à comprendre cette absence de volonté de la protéger, ce manque de prise de conscience. Le jour où la nature disparaîtra, tout disparaîtra. Sa destruction entraînera la nôtre en plus de sa beauté», soupire Christine Demière, qui se sert de son art pour exprimer ses ressentis comme elle l'a fait avec ses personnages en béton aux allures mythologiques

incarnant des zadistes engagés dans la défense de la colline du Mormont. «Ce sont des héros de l'histoire contemporaine. Et pourtant, on les a maltraités, jugés, condamnés. La nature est ce que nous avons de plus précieux, hormis les liens de bienveillance. Elle devrait être notre cheval de bataille en permanence», insiste l'artiste, qui rêverait de gagner au loto pour acquérir des terrains qu'elle laisserait alors vierges. Elle note encore que, si elle ne s'était pas tournée vers la sculpture, elle aurait volontiers exercé un métier en relation avec la gestion et la valorisation des déchets.

FASCINÉE PAR CAMILLE CLAUDEL

Se ressourçant dans ses balades, auprès des siens, et en pratiquant le yoga, Christine Demière associe le bonheur à une forme de sincérité, à la faculté d'être soi-même, au respect mutuel. Et estime bénéficier de beaucoup de chance – aussi pour être née en Suisse – même si la voie choisie s'avère parfois difficile. «Je ressens de la gratitude envers la vie. Je la remercie tous les jours.» Sensible à toutes ses manifestations – le retour du printemps, des rais de soleil perçant à travers les vitres, la déambulation de ses poules, etc. – Christine Demière évolue entre optimisme et pessimisme. Son travail, facteur de sens, l'aide toutefois toujours dans les moments plus difficiles. Questionnée sur une personne qu'elle aurait aimé rencontrer, l'artiste, empathique, mentionne la sculptrice Camille Claudel. «Une femme talentueuse, extraordinaire, qui a vécu dans l'ombre de Rodin tout en étant sa muse et sa maîtresse. Elle terminera sa vie coupée de tout, dans un asile. Un triste destin. J'aurais envie de la consoler.» Le soleil a pris plus largement ses quartiers, jouant de son éclat sur la montre sans aiguilles. La matinée touche à sa fin. Avant de prendre congé, Christine Demière présente la sculpture sur laquelle elle travaille actuellement: un nuage en béton tombé du ciel. Tout un symbole... ■



«Quand je sculpte, j'ai le sentiment d'être en relation avec quelque chose de plus grand, qui me dépasse», confie Christine Demière.

EN COMMUNION AVEC L'INSTANT PRÉSENT

La sculptrice Christine Demière a fait de son art la pierre angulaire de son existence. Et de la nature, une source inépuisable d'inspiration et d'émerveillement.



LES MAÇONS AFFICHENT LEURS REVENDICATIONS POUR ASSURER LEUR AVENIR

Unia et Syna ont dévoilé leurs requêtes dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la Convention nationale de la construction.

Rocco Zacheo

C'est une cause nationale qui revient sur le tapis tous les quatre ans mais dont on mesure à chaque fois les enjeux cruciaux qu'elle draine avec elle. Avec le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction, c'est du devenir et du bien-être de plus de 80 000 travailleurs dont il est question. Autant dire qu'on est là au centre d'un des accords les plus importants auxquels syndicats et patronats sont appelés à statuer en Suisse. Les opérations préliminaires ont débuté depuis un certain temps déjà, avec des assemblées locales, des échanges et des décisions votées ici et là. La campagne entre désormais dans le vif et passe la vitesse supérieure en ce mois d'avril, avec des discussions exploratoires. Puis, entre mai et novembre prochains, démarre le volet officiel des négociations. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Berne le 7 avril, les syndicats Unia et Syna ont dévoilé les points clés qui seront mis sur la table.

EXODE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ceux-ci traduisent des urgences quasi vitales pour le secteur et soulignent aussi un grand paradoxe. Car, si le domaine du bâtiment se porte bien, si les perspectives pour l'avenir proche sont plutôt roses, les conditions de travail demeurent tendues et requièrent des améliorations radicales. Les données économiques rappellent le très bon état de santé dans le domaine: le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction a bondi de 19,4%, en passant de 19,1 milliards de francs en 2015 à 23,4 milliards en 2024. Pour l'année en cours, le boom se confirme, comme le relate Chris Kelley, coresponsable du secteur Construction d'Unia: «De nouveaux records ne manqueront pas de marquer 2025 puisque, amplifiée par la grave pénurie de logements et donc

par une demande accrue - couplée aux multiples baisses de taux d'intérêt de la Banque nationale [...] - la construction devrait nettement s'accélérer et connaître une croissance supérieure à la moyenne.» La tendance se répète à l'identique dans le génie civil, où le besoin de rénovations et d'extensions des infrastructures est criant: ici, les commandes ont progressé de 300 millions de francs en 2024.

Le revers de la médaille, celui qui mène au cœur des chantiers et au plus près des ouvriers, est nettement moins reluisant. Daniel, maçon expérimenté du canton d'Argovie, a témoigné durant la conférence de presse d'une dégradation alarmante des conditions de travail, qui poussent un nombre de travailleurs qualifiés toujours plus élevé à quitter le métier. «Les maîtres d'ouvrage, nos mandants, fixent des délais irréalistes et font pression sur les prix.» Les conséquences? «Travailler toujours plus et toujours plus vite.» A cela s'ajoutent des heures supplémentaires en y empilant encore de longs trajets pour se rendre sur les chantiers. Le constat de Daniel est renforcé par celui qu'a présenté Simon Constantin, membre de la direction du secteur de la Construction d'Unia, qui note une surreprésentation des employés âgés de plus de 50 ans sur les chantiers.

«Le secteur connaît parallèlement un exode massif: un maçon sur deux quitte la branche tôt ou tard. [...] 30% des apprentis maçons interrompent leur formation en cours de route [...]. En outre, le nombre de nouveaux apprentis maçons ne cesse de baisser et a été réduit de moitié en dix ans.» Avec ses journées interminables, ses tâches physiquement pénibles et l'augmentation des charges pour des équipes soumises à des cadences intenables, le métier ne fait plus rêver. Loin s'en faut. A terme, d'ici à 2040, il manquera un maçon sur trois pour répondre à une demande qui ne cesse de grimper.



Unia et Syna réclament un changement de cap net, permettant aux travailleurs de bénéficier de conditions de travail dignes.

JOURNÉES PLUS COURTES

Unia et Syna réclament dès lors un changement de cap net, permettant aux travailleurs de bénéficier de conditions de travail dignes et en phase avec les évolutions de la société. Il est en premier lieu urgent d'équilibrer vie professionnelle et vie privée. Il faut donc mettre un terme à des journées bien trop longues, pouvant atteindre jusqu'à neuf heures en été, sans compter le temps de déplacement. «Huit heures par jour, c'est assez!» soulignent les syndicats. Il est tout aussi nécessaire que la pause du matin soit payée par l'employeur. «La plupart des salariés

d'autres secteurs font une courte pause le matin et ils sont rares à devoir pointer pour la prendre», rapporte Nico Lutz, responsable du secteur Construction et membre du comité directeur d'Unia. Quant au temps de déplacement, les syndicats plaident pour son indemnisation dès la première minute. Ce qui mettrait fin aux 30 minutes de déplacement non payées par jour. Ils revendentiquent également que le travail le samedi soit une exception et que les maçons puissent choisir entre le paiement de leurs heures supplémentaires ou leur compensation en temps libre. Enfin, des hausses salariales sont

nécessaires pour rattraper l'érosion du pouvoir d'achat que connaissent les travailleurs du pays. L'augmentation des loyers et des primes maladie, tout comme l'inflation des dernières années, sont autant d'arguments pour conduire à une juste majoration des rétributions. Tous ces points seront au cœur des négociations et ils trouveront une visibilité massive dans les rues de Zurich et de Lausanne, avec deux importantes manifestations nationales qui se tiendront le 17 mai prochain. ■

Signal encourageant pour le financement de la 13^e rente

Le projet adopté en Commission du Conseil des Etats va dans le sens de ce que demandaient les syndicats pour financer la 1^e rente AVS. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Antoine Grosjean

C'est un premier pas qui va dans le bon sens. Le 4 avril, la Commission de la sécurité sociale

et de la santé du Conseil des Etats a voté sur le projet de financement de la 13^e rente AVS, plébiscitée par le peuple en mars 2024. Or, loin de suivre le Conseil fédéral, les sénateurs ont opté

pour une solution mixte, qui répond mieux aux attentes des syndicats. En effet, alors que les sept Sages préconisent une seule et unique mesure pour financer cette 13^e rente - soit un relèvement de 0,7% de la TVA - la majorité de la Commission des Etats propose pour sa part de le faire également par le biais d'une augmentation des cotisations salariales. Comme celles-ci sont proportionnelles au revenu, les syndicats trouvent cela plus équitable que la seule hausse de la TVA.

En détail, il s'agirait d'augmenter la TVA de 0,5% et les cotisations salariales de 0,4% dès le 1^{er} janvier 2028. Cette dernière hausse serait en partie compensée par une baisse de 0,2% des cotisations à l'assurance chômage, ce qui permet l'actuelle bonne santé financière de celle-ci. Ainsi, l'augmentation réelle des cotisations salariales serait donc de 0,2%, à parts égales entre employeurs et employés, une ponction que l'Union syndicale suisse (USS) juge indolore pour la population. Dans son communiqué de presse, la Commission des Etats considère que c'est là «une proposition de financement

équilibrée et durable qui garantira la stabilité financière de l'AVS jusqu'à la prochaine révision globale».

Mais ce n'est pas tout. Sur un autre point aussi, les sénateurs retoquent le Conseil fédéral qui, sous prétexte d'austérité, veut diminuer temporairement la part de la Confédération aux dépenses de l'AVS, dont elle assume actuellement 20,2%. Pas question pour la majorité de la commission de réduire cette contribution.

«FINANCEMENT SOLIDE ET SOLIDAIRE»
L'USS, qui avait lancé l'initiative sur la 13^e rente, salue dans ce vote des «décisions claires» en faveur d'un «financement mixte à la fois solide et solidaire de la 13^e rente AVS», qui préserve le pouvoir d'achat. Elle se réjouit aussi du fait que la commission refuse de diminuer la contribution de la Confédération, grâce à laquelle les actionnaires qui perçoivent des dividendes et le secteur financier participent aussi au financement de l'AVS. L'USS estime qu'on couvre ainsi ses besoins financiers à moyen terme, en renonçant à la «tactique du salami, qui

aurait consisté à laisser l'AVS s'enfoncer dans les déficits pour revenir plus tard à la charge avec le relèvement de l'âge de la retraite, dont la population n'avait pas voulu dans les urnes».

«Mais c'est également un financement plus global de l'AVS qui est proposé», souligne Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l'USS. Dans un second temps, il est en effet prévu une deuxième hausse de 0,5% de la TVA, pour financer une éventuelle suppression ou augmentation du plafond de rente pour les couples mariés.

Cependant, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Le projet doit être soumis au plénum à la session d'été du Conseil des Etats, avant d'être transmis au Conseil national. En ce qui concerne la hausse de la TVA, elle nécessitera en outre une votation populaire, avec double majorité, étant donné que cela implique de modifier la Constitution fédérale. Quoi qu'il en soit, les retraités toucheront leur 13^e rente dès 2026, même si la question du financement n'est pas encore réglée. Les Chambres avaient déjà approuvé le fait qu'elle soit versée une fois par an, en décembre. ■



Le 3 mars 2024, Vania Alleva et Pierre-Yves Maillard fêtent la victoire de la 13^e rente AVS devant le peuple.

Construction: Renouvellement de la Convention nationale



Grande manif des maçons

Samedi 17 mai à Lausanne et Zurich

Transport pour Lausanne depuis la Suisse romande

Bulle Gare 11h50 | **Châtel-St-Denis** Gare 12h20 | **Morat** Gare CFF 11h50 | **Romont** Gare CFF 12h20 | **Fribourg** devant la gare 12h30 | **Genève** Place Lise-Girardin (anc. place des Vingt-Deux-Cantons) 11h30 | **Aigle** Place de la Gare 12h35 | **Bex** Place de la Gare 12h30 | **Echallens** Gare LEB 12h30 | **Lausanne** Rue du Petit-Chêne 13h30 | **Le Sentier** Gare 10h40 | **Montreux** Gare CFF 12h45 | **Morges** Gare CFF 12h50 | **Moudon** Gare 12h10 | **Nyon** Gare CFF 12h40 | **Orbe** face au collège Montchoisi 11h40 | **Palézieux** Gare CFF 12h40 | **Vallorbe** La Poste 11h10 | **Vevey** Gare CFF 12h50 | **Yverdon-les-Bains** Gare CFF 12h30 | **Neuchâtel** Gare, à côté de la Coop 12h00 | **La Chaux-de-Fonds** Gare, sous le couvert 11h30 | **Delémont** Parking Halle des expositions 10h50 | **Moutier** Gare CFF 11h10 | **Porrentruy** Parking Ziggurat 10h30 | **Saignelé-gier** Gare CFF 10h45 | **Saint-Imier** Gare CFF 10h15 | **Tavannes** Gare CFF 11h15 | **Tramelan** Gare CFF 11h00 | **Martigny** Place de Rome 12h00 | **Monthey** Parking Manor 12h00 | **Sierre** Parking Manor 11h15 | **Sion** Place des Potences 11h30 | **Brig** Bahnhof 11h00 | **Domodossola** stazione 10h15 | **Visp** Bahnhof 11h15

**Du respect
pour notre
travail !**

Informations complémentaires sur
les transports depuis d'autres régions sur
www.unia.ch/manif-construction

Unia organise des transports
gratuits depuis toutes les régions.
Inscrис-toi maintenant !



UNIA

À LA CHASSE AUX INFRACTIONS SUR LES CHANTIERS

Reportage à Genève avec les inspectrices et les inspecteurs chargés de vérifier que les conventions collectives du bâtiment sont bien respectées et qu'il n'y a pas de travail au noir.

Antoine Grosjean
Photos Olivier Vogelsang

Temps fort syndical, les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale du gros œuvre démarrent en mai. Un texte essentiel, à condition de s'assurer de son respect, à l'instar de toute convention collective. A Genève, dans le secteur de la construction, cette tâche incombe au Bureau du contrôle paritaire des chantiers (BCC), organe de l'association du même nom (ACPC), composée des représentants patronaux et syndicaux des commissions paritaires. Nous avons suivi ses inspectrices et ses inspecteurs sur le terrain, lors d'un contrôle surprise de l'un des plus gros chantiers du canton, au cœur du futur quartier Praillle-Acacias-Vernets.

L'opération débute par un briefing matinal. L'équipe du BCC presque au complet – soit huit hommes et deux femmes, plus la directrice, Elisabeth Renteria-Hagen – va procéder à un contrôle groupé. Chargé du suivi de ce chantier, Claudio donne ses instructions: «Sergio, tu prends les bâtiments A11 et A12; Carlos, les A8 et A7; José, les A5 et A6...», énumère-t-il, en pointant du doigt le plan des lieux. On se retrouve tous là-bas à 9h45 pile.»

CONTRÔLE AU PAS DE COURSE

Tout le monde se met en route sans tarder. Enfourchant leurs scooters – plus rapides et flexibles que la voiture – les inspecteurs empruntent des itinéraires différents, pour ne pas donner l'alerte en arrivant tous ensemble. Sur place, ils s'annoncent à l'entrée et se dispersent sur le chantier. Principales cibles: les sous-traitants et les entreprises du second œuvre – gypserie, peinture, carrelage, etc. Dans le gros œuvre, ils visent surtout les ferrailleurs. Nous suivons tant bien que mal l'un d'eux, Jeton, qui grimpe quatre à quatre les escaliers d'un des immeubles en construction, à la recherche d'ouvriers. Au pas de course, il ouvre toutes les portes, scrute le moindre recoin. «Il faut aller vite, car certains font tout pour échapper aux contrôles. Une fois, il y en a même qui s'étaient cachés dans le toit, sous la laine de verre.»

Il passe ainsi plusieurs étages au peigne fin sans rencontrer âme qui vive. Enfin, il trouve quelqu'un en train de faire des finitions dans une cuisine, et prend des photos qui, le cas échéant, prouveront que la personne est bien employée sur ce chantier. D'un ton très courtois, il lui demande sa carte d'identité, son taux d'occupation, son salaire, ses horaires quotidiens, s'il reçoit bien 18 francs par jour pour le panier repas, s'il est payé en liquide ou par virement bancaire, et note toutes les réponses. L'homme coopère sans broncher. Tout semble en règle, rien à signaler ici.

Un ou deux étages plus haut, on rencontre un autre ouvrier. Celui-ci signale d'emblée des problèmes: «Pendant



L'une des inspectrices du Bureau du contrôle paritaire des chantiers présente son badge à des ouvriers avant de leur poser des questions. Dans le gros œuvre, le ferrailage est l'un des secteurs qui nécessite une attention particulière.

plusieurs mois, je n'ai pas été payé à ma juste valeur. La situation s'est réglée depuis, mais je n'ai pas touché les arriérés», se plaint-il. Et ce n'est pas tout: son 13^e salaire a été supprimé, les vacances ne sont pas payées, pas plus que le panier repas... «Et regardez, poursuit le travailleur, en montrant une copie de sa fiche de salaire sur son téléphone. Le patron me préleve presque le double de ce que je suis censé cotiser au 2^e pilier. En plus, les heures de travail déclarées ne correspondent jamais à ce qui a été enregistré.» L'inspecteur prend une photo de la fiche de salaire et précise qu'un rapport sera transmis à la commission paritaire, qui, sur cette base, infligera une amende à l'employeur. «Je vous conseille aussi d'aller voir un

syndicat», ajoute-t-il. Mais l'ouvrier hésite: «Si je fais ça, je me fais virer et, à mon âge, je ne retrouverai pas de travail. De toute manière, Unia est déjà sur le coup. Ils ont fait une réunion l'autre jour.»

Le salarié suivant fait état du même genre d'irrégularités: heures travaillées pas toujours payées intégralement, 13^e salaire et vacances au petit bonheur la chance... Cela aussi sera signalé et sanctionné.

L'immeuble voisin est une tour de 26 étages. Deux inspecteurs prennent l'ascenseur jusqu'au dernier étage, puis redescendent par les escaliers, pendant que deux autres montent à pied depuis le rez. «Comme ça, il n'y a pas de possibilité de fuite», explique Esther, l'une des deux inspectrices du BCC.

«CLIENTS» RÉCALCITRANTS

En tant que femme, elle pense être mieux acceptée qu'un homme par les travailleurs contrôlés: «Il n'y a pas cette compétition masculine. J'ai juste dû une fois appeler un collègue en renfort, car je faisais face à quatre ouvriers récalcitrants et je ne me sentais pas en sécurité.» Heureusement, les gestes agressifs sont rares. Le pire qui soit arrivé, c'est il y a six mois, quand l'un de ses collègues, Emrush, a été blessé par un engin de chantier: «Des ouvriers voulaient nous expulser. Je leur ai dit de ne pas m'approcher, mais un des types a démarré sa pelleteuse et m'a poussé avec la pelle. J'ai été blessé au bras et j'ai eu un arrêt de travail.» Une plainte pénale a été déposée. Une fois fini le tour du chantier, l'équipe

se rassemble pour débriefer. Après vérification auprès de la commission paritaire concernée, il s'avère qu'un des ouvriers contrôlés n'est pas déclaré à la caisse de retraite anticipée et n'est donc pas autorisé à travailler. L'entreprise qui l'emploie, un sous-traitant, doit être mise à l'arrêt. Plusieurs inspecteurs remontent illico dans le bâtiment. «Nous devons prononcer un arrêt d'activité, annoncent-ils au travailleur en question et à son collègue. Rangez votre matériel, sécurisez tout et rentrez chez vous.» Tant que tous ses employés ne sont pas en règle, l'entreprise n'a pas le droit de reprendre le travail sur ce chantier.

L'arrêt d'activité, auquel le BCC a de plus en plus recours (lire l'encadré), s'applique aussi en cas de refus de répondre aux questions, par exemple. «C'est la mesure qui fait le plus mal aux entreprises, note Elisabeth Renteria-Hagen. L'amende de 1000 francs pour un travailleur non déclaré n'est pas assez dissuasive.» Et que risque une personne sans permis de travail? «Contrôler les titres de séjour n'entre pas dans nos compétences, répond la directrice. A Genève, tant que la personne est déclarée à l'AVS et à la caisse de retraite anticipée, elle est considérée en conformité. Dans les autres cantons, la police accompagne les inspecteurs. Les sanctions seront alors beaucoup plus drastiques.»

Fin du contrôle. Et début de la paperrasse. Le travail du BCC comporte tout un volet administratif, notamment la rédaction de rapports, en cas de soupçons ou de constats d'infractions, qui seront transmis à la commission paritaire pour instruction. Les inspectrices et les inspecteurs remontent sur leurs scooters. Mais ils reviendront. «Sur un gros chantier comme ça, on repasse régulièrement pour voir si les entreprises en infraction se sont mises en conformité, ou s'il y en a de nouvelles à contrôler en fonction de l'évolution des travaux.» ■

 Notre vidéo:
evenement.ch/videos

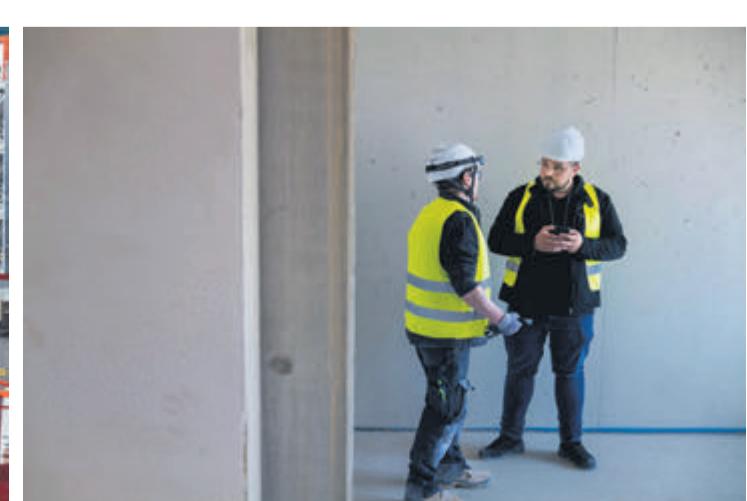


Après un briefing pour préparer leur contrôle groupé, les inspectrices et les inspecteurs se rendent sur le chantier, dont ils scrutent le moindre recoin en interrogeant les travailleurs qu'ils rencontrent, afin de vérifier qu'ils sont en règle.



SANCTIONS À LA HAUSSE

En 2024, le BCC a effectué plus de 4800 contrôles (contre 4400 en 2023) et rédigé plus de 1700 rapports d'infractions, concernant 3400 travailleurs. Les 60% de ces contrôles concernent le second œuvre, et 18% le gros œuvre. Plus de 900 contrôles ont eu lieu à la suite d'une dénonciation. En tout, 605 arrêts d'activité ont été prononcés, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2023 (464 arrêts). ■



APPEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

LA SOLIDARITÉ PLUTÔT QUE LA HAINE - L'UNION FAIT LA FORCE!

Dans le monde entier, l'extrême droite travaille main dans la main avec les milliardaires, les libertariens et les fondamentalistes de tous bords contre les gens qui vivent de leur travail. Une contre-révolution du grand capital contre les progrès sociaux des dernières décennies est en cours. L'égalité des genres et d'autres droits acquis de haute lutte sont attaqués de front. La propagation d'un discours de haine contre les étrangers et les minorités permet de détourner l'attention des vrais problèmes et de refouler la question de la répartition des richesses, tandis que l'Etat et le droit du travail sont démantelés.

La prospérité croissante peut et doit profiter à tout le monde dans la société. Mais aujourd'hui, les employeurs et les détenteurs du capital refusent de plus en plus aux travailleuses et aux travailleurs leur juste part, alors que l'économie est florissante. Conséquence: le pouvoir d'achat des gens qui travaillent diminue, tandis que les actionnaires et les propriétaires fonciers s'enrichissent. En Suisse aussi, une grande partie de l'élite économique mise de plus en plus sur le nationalisme et la xénophobie. Les migrant-e-s sont désignés comme

boucs émissaires et la politique d'asile est instrumentalisée. Pendant ce temps, aucune solution n'est jamais proposée aux problèmes concrets de la population tels que la perte du pouvoir d'achat et la hausse des loyers. Au contraire: sous prétexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le patronat exige par exemple des horaires de travail plus longs et un âge de la retraite plus élevé, et veulent vider le droit du travail de sa substance.

L'extrême droite se retrouve en position de dicter toujours davantage l'agenda politique. Par exemple avec la dangereuse initiative de l'UDC contre une «Suisse à 10 millions», qui sera soumise au Parlement au printemps. Cette initiative isolationniste entraînerait une politique de l'asile encore plus restrictive et conduirait à la fin de la libre circulation des personnes et de la protection des salaires à travers les mesures d'accompagnement. Les élites politico-économiques ne s'opposent plus à cette évolution menaçante. Au lieu de cela, elles jettent de l'huile sur le feu, en se ralliant aux demandes de contrôles aux frontières, en faisant de la lutte contre l'immigration un but en soi à coup de clauses de sauvegarde et de quo-

tas, et en demandant de fermer les portes aux personnes venues chercher refuge en Suisse. Aujourd'hui plus que jamais, le mouvement social et syndical doit s'affirmer face à l'alliance de l'extrême droite, des multinationales et des élites néolibérales. Notre cohésion et notre engagement pour le progrès social, pour une prospérité équitablement répartie, pour la justice et l'égalité constituent l'arme la plus puissante contre leurs attaques. Nous le savons: avec une large mobilisation de l'immense majorité de la population qui dépend de son travail pour vivre, il est possible de repousser les menaces - et même d'obtenir des améliorations.

C'est pourquoi les syndicats appellent à la résistance en cette Journée internationale des droits des travailleuses et des travailleurs:

- Contre l'exclusion des personnes migrantes!
- Contre la politique du bouc émissaire sur le dos des minorités!
- Contre le démantèlement social et la concentration des richesses dans les mains de quelques-uns!

La solidarité plutôt que la haine: l'union fait la force!



PROGRAMME

GENÈVE

11h Rassemblement à la mémoire des Brigadiers suisses partis en 1936 pour défendre la République espagnole et combattre les armées fascistes. Devant la Pierre du 9 novembre, parvis d'Uni-Mail. Prises de paroles: Parti Communiste Révolutionnaire, Comité Urgence Palestine.

13h Cortège.

Rassemblement Boulevard James-Fazy, rue Argand, départ à 13h30. Arrivée, Promenade des Bastions/Parc des Bastions.

16h-20h Fête des travailleuses et des travailleurs aux Bastions.

Prises de paroles: Communauté genevoise d'action syndicale, les travailleur-euses des médias, Unia, les Vert-e-s, Action antifasciste Genève. Suivies du festival Avanti: open-air tout public, tous âges, gratuit et populaire. Stands divers.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL - 30 AVRIL

17h15 Manifestation, Fontaine de la Justice.

18h15 Le Balkon, Neubourg 20, concert du POP'chestra, tacos végé, grillades, apéro, stands politiques.

LE LOCLE

11h Ancienne Poste (Marie-Anne-Calamé 5), restauration, bar, stands politiques, musique par Alexandre Cellier.

14h Manifestation.

FLEURIER

11h Place de la Gare, Salle Unia en cas de mauvais temps, accueil et apéritif.

11h30 Partie officielle, discours.

12h15 Repas à prix libre. Animation musicale.

FRIBOURG

14h Place Python. Début de la manifestation, boissons et nourriture.

15h Atelier public animé par le SSP et la FEDE «Face aux mesures d'économies touchant le service public et para-public, préparons ensemble la riposte!»

17h30 Prise de parole de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume Schneider et d'un-e militant-e du Collectif Palestine Fribourg.

18h Départ de la manifestation et prises de parole: SSP et FEDE (devant la Bâtiment des Finances). UNIA et SYNA (devant l'Union Patronale).

JURA

MOUTIER

11h Place de la gare.

11h15 Cortège jusqu'à la sociét'halle. Interventions politiques: Dominique Haussler, président de l'Union syndicale jurassienne, Lilia Benyezzar, Unia, membre de la commission migration. Présence d'Amnesty International dans le cadre de la campagne de droit à manifester. Entrée libre. Boissons, repas à prix populaires.

VAUD

LAUSANNE

17h Place du Château: rassemblement, discours d'ouverture.

17h30 Départ cortège.

18h30 Casino de Montbenon, repas-bar.

YVERDON-LES-BAINS - 30 AVRIL

17h Place Pestalozzi, début de la manifestation.

18h Partie officielle, discours, animation musicale et repas.

20h Caves du Château. Conférence-débat «Travail et droits des migrant-e-s»

en lien avec l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions». Table ronde.

LE SENTIER, VALLÉE DE JOUX

11h30 Rassemblement. Cantine du Solliat, Ch. Chez-la-Tante 4. Avec la participation de Pierre-Yves Maillard, Président de l'Union syndicale suisse et

Conseiller aux Etats (PS/VD). Animation musicale, saucisses et salades offertes.

VALAIS

SION

17h Place du Scex, apéro et repas organisés par l'Association ItaliaValais.

17h45 Discours de Mathias Reynard (Président du Gouvernement VS), Domenico Mesiano (Président de l'Association ItaliaValais), Nicolas Irus (Secrétaire Régional Syndicom), Patricia Constantin (Présidente du Grand Conseil).

Genève, 1^{er} Mai 2024.

TISSER DES LIENS, MALGRÉ LA DOULEUR

L'association Coexistences offre un espace de rencontre entre Israéliens et Palestiniens depuis presque vingt ans. Face au conflit, elle continue d'œuvrer à la paix

Propos recueillis par Aline Andrey

Les mots manquent. Comment appréhender les massacres toujours en cours à Gaza par le gouvernement Netanyahu, se souvenir de ceux du 7 octobre par le Hamas, des otages israéliens, des prisonniers palestiniens et des familles qui souffrent? Comment ne pas oublier les manifestants pacifistes israéliens et les Gazaouis qui survivent sous les bombes et à la famine? Dans ce contexte si dououreux, comment continuer à œuvrer lorsque l'on s'efforce de tisser des liens entre Juifs et Arabes (musulmans, chrétiens, druzes, bédouins)? Vaille que vaille, l'association Coexistences continue de croire au dialogue et à mener ses projets au sein des sociétés civiles en favorisant la rencontre et le dialogue. Depuis presque vingt ans, Massimo Sandri, cofondateur et président depuis quelques mois, a inauguré l'accueil en Suisse de groupes mixtes, israéliens et palestiniens, avec l'objectif de renforcer le dialogue. Fils d'un dirigeant communiste italien, ancien conseiller communal lausannois et député popiste au Grand Conseil vaudois, l'homme au grand cœur accueille, de surcroît, depuis l'invasion russe, des Ukrainiens chez lui. Résolument militant, grand connaisseur d'Israël, il nous livre une analyse personnelle de la situation.

QUESTIONS RÉPONSES

Que fait Coexistences?

En 2006, de manière inofficielle et par le biais de connaissances, une dizaine de familles suisses a accueilli des jeunes femmes juives et arabes ayant déjà entrepris un travail de dialogue. Cette première expérience a été incroyable. Ce qui nous a poussés à la renouveler. Nous avons donc créé l'association en 2007. Et, depuis lors, nous offrons un espace sécurisé pour un dialogue approfondi. En amont, le choix des participants se fait par nos partenaires locaux auprès de milieux très divers avec un nombre égal de personnes des deux communautés. Des médiateurs professionnels israélo-palestiniens facilitent les rencontres et aident les participants à mieux se connaître (culture, traditions, religion, rôles des

femmes et des hommes, histoires individuelles et collectives...) pour tenter de vaincre les peurs et briser les stéréotypes. Des discussions, dont les thèmes sont suggérés par les membres du groupe, sont organisées. Le travail entamé en Israël et en Palestine se poursuit pendant les dix jours du séjour en Suisse. Ils sont accueillis en duo dans des familles et partagent une même chambre. Ils passent également plusieurs jours tous ensemble dans un chalet de montagne. Libérés du contexte stressant du conflit, dans un environnement étranger et une situation de coexistence intense, la dynamique du groupe se transforme et une solidarité émerge. Après avoir accueilli 42 groupes, pour un total d'environ 750 personnes, nous avons constaté que le séjour aboutit toujours à la formation d'amitiés profondes et à ouvrir de nouvelles perspectives. Après le séjour chez nous, les rencontres se poursuivent en Israël et en Palestine...

Quels sont vos projets cette année, alors que Gaza est toujours sous les bombes?

Nous avons trois groupes qui seront, comme à chaque fois, encadrés par des facilitateurs et des facilitatrices qui viennent également de leur région, parlent hébreu et arabe. Le premier projet réunit des jeunes femmes d'Israël et de Cisjordanie qui se forment au leadership et à la résolution de conflit. Le deuxième réunit des directeurs d'écoles juives et arabes de Galilée et de Jérusalem. Et le troisième regroupe des éducateurs arabes et juifs de Haïfa, ville mixte. Ces personnes qui s'engagent à venir dialoguer ne sont pas forcément des militants, mais leur participation au projet est un acte politique fort, en opposition à la logique du mur contre mur des gouvernements actuels. Ces groupes mixtes cherchent à se parler et à trouver des solutions. D'ailleurs, ils sont souvent ostracisés par leurs communautés respectives, car on les accuse d'entente avec l'ennemi.

Comment se positionne Coexistences face au conflit israélo-palestinien?

Nous œuvrons pour les uns et pour les autres, et non pas pour les uns contre les autres. Israéliens et Palestiniens sont deux peuples qui vivent sur un même et exigu territoire. Ils n'ont d'autre choix que de trouver les



Lors de l'été 2024, Nour et Huwaida ont participé, avec d'autres participants de différentes communautés, à un séjour de dialogue intitulé «Breaking the Ice» aux Diablerets.

moyens de vivre ensemble. Je tiens à rappeler, dans ce journal, que l'histoire du sionisme est étroitement liée à celle du mouvement ouvrier. Du reste, il n'y a pas un, mais des sionismes divers et variés, marxiste, socialiste, révisionniste, messianique. La gauche israélienne, qui se mobilise chaque jour contre Netanyahu, est totalement affaiblie par l'hostilité d'une partie de la gauche européenne envers un sionisme non différencié et «essentialisé». Ceux qui manifestent pour la libération des otages à Tel-Aviv manifestent aussi pour le cessez-le-feu et sont de ce fait les alliés des Palestiniens. D'autre part, comment ne pas voir ce qui se joue dans le monde palestinien, notamment l'écart béant qui sépare les Frères musulmans du Hamas de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) issue de l'OLP d'Arafat? La gauche européenne n'entretient malheureusement presque aucune relation avec la gauche israélienne et encore moins

avec l'ANP. Or, ce sont seulement elles qui peuvent faire barrage au gouvernement Netanyahu et au Hamas. Actuellement, plusieurs projets de loi du Parlement israélien, la Knesset, affectent nos partenaires sur le terrain. L'un d'entre eux prévoit de taxer à hauteur de 80% les dons reçus de l'étranger par les ONG, dont la grande majorité sont engagées dans le dialogue. Nous avons entamé une démarche auprès des autorités fédérales helvétiques pour qu'elles agissent contre ces propositions.

Comment voyez-vous l'avenir de cette région?

Il ne faut pas oublier toutes celles et tous ceux qui militent et œuvrent ensemble pour la paix des deux côtés. Ils sont beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine. Une solution à deux Etats souverains confédéraux, des gouvernements qui respectent les minorités et la séparation des pouvoirs semblent l'unique solution

viable. Nous n'avons pas d'autre choix que d'éviter le manichéisme; voir la souffrance des deux côtés, reconnaître les raisons des uns et des autres, même si cet exercice est très difficile. De là, une autre voie pourra émerger. Mais aujourd'hui, nous sommes dans un cul-de-sac. Une grande dame du pacifisme, Vivian Silver, a été tuée lors du massacre du 7 octobre par le Hamas. Elle œuvrait avec et pour les Gazaouis. Le documentaire *Résister pour la paix*, de Hanna Assouline, fondatrice du mouvement Guerrières de la paix, et Sonia Terrab lui rendent hommage. Nous pleurons, parmi tant d'autres victimes, la mort de cette militante, comme celle de notre ami Tamam Al Saadi, jeune infirmier palestinien pacifiste que nous avions accueilli à Lausanne en 2023, tué par l'armée israélienne à Jénine, alors qu'il rentrait du travail... ■

Après le séisme, MSF redoute des maladies hydriques

Le tremblement de terre au Myanmar fragilise encore davantage ce pays en guerre. Entretien téléphonique avec Mikhael de Souza, coordinateur de projet de MSF à Yangon.

Propos recueillis par Aline Andrey

Le 28 mars 2025, vers 12h50, un séisme rarement égalé de magnitude 7,7 a frappé le Myanmar. Début avril, les chiffres officiels faisaient état de plus de 3500 morts, des centaines de disparus et des milliers de blessés. Mais le nombre de victimes pourrait s'avérer bien plus grand. Par ailleurs, à la fin de la semaine dernière, de nombreuses ONG étaient encore bloquées aux frontières. Une situation ubuesque, alors que le pays est déjà fragilisé par quatre ans de guerre civile. Une équipe locale de Médecins sans frontières (MSF) a pu toutefois se rendre très rapidement dans les zones proches de l'épicentre à Mandalay, la deuxième plus grande ville du pays, pour soutenir les soignants sur place. «Elle a pu également installer des

réservoirs d'eau et des motopompes pour un centre de soins temporaire», explique Mikhael de Souza, coordinateur de projet de MSF à Yangon, le 9 avril, par téléphone.

STRESS PERMANENT

Une formation sur les techniques de premiers secours psychologiques a également été suivie par une centaine de jeunes étudiants en médecine et volontaires de la Croix-Rouge qui interviennent dès lors sur le terrain pour soutenir les personnes sous le choc. «Depuis le 28 mars, il y a eu encore une soixantaine de secousses. La population vit dans un stress permanent. A Mandalay, plus de 500 bâtiments ont été complètement détruits et plus de 1500 endommagés. La capitale Nay Pyi Taw a été très touchée également. Beaucoup de personnes dorment de-

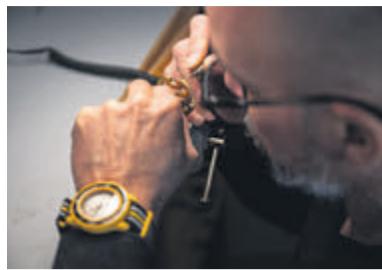
hors, car elles ont perdu leur maison, ou par peur que celle-ci ne s'effondre... Partout dans le pays, l'électricité est rare et, par conséquent, l'eau courante aussi. Les générateurs risquent de griller, car ils sont surutilisés», ajoute-t-il. Ce que redoute fortement l'ONG, ce sont les risques d'épidémie de maladies hydriques du fait du manque d'accès à de l'eau propre et à des latrines. «Par ailleurs, la saison des pluies semble être en avance. Ces derniers jours, il a beaucoup plu, et de manière diluvienne», souligne Mikhael de Souza. Ce qui empire encore la situation. «Reste que les gens s'organisent et sont extrêmement solidaires. L'imaginaire européen de la loi du plus fort à la *Mad Max* - et j'ai pu le vérifier dans tous les pays où j'ai travaillé - est toujours contredit par la réalité. Cette solidarité est belle à voir et porteuse d'espoir.



Scènes de destruction après le tremblement de terre au Myanmar.

Le Myanmar reste un pays en guerre civile. Mais peut-être que le séisme permettra de mettre plus en lumière ce conflit oublié. ■

Pour lire l'entretien dans sa totalité: www.evenement.ch

**FORMATION**

La Vallée de Joux, à l'école de la décoration horlogère.

PAGE 11

MANIFESTATION

Quand des salariés français défilent à Lausanne, avec le soutien d'Unia.

PAGE 13

**PAUSE CAFÉ**

Sébastien Vanhelle apprécie la culture du dialogue à la suisse.

PAGE 14

RIEN DIT, RIEN VU, RIEN ENTENDU

Lors de la deuxième audience du procès de Jessica* contre son employeur Five Guys, l'auteur présumé d'agression sexuelle a tout nié en bloc à la barre. Récit.

Manon Todesco

Le 7 avril a eu lieu la deuxième audience dans l'affaire qui oppose Jessica*, une jeune femme de 28 ans, contre son ancien employeur, à savoir la société Pastem SA qui exploite le restaurant Five Guys à Genève Cornavin. Pour rappel, Jessica accuse l'entreprise d'avoir manqué à son obligation de la protéger en tant qu'employée alors qu'elle avait dénoncé à plusieurs reprises des cas de harcèlement moral et sexuel. La première audience du 5 février avait été levée, la plaignante étant très éprouvée. Son audition a donc repris au Tribunal des prud'hommes, avec le soutien d'Unia et des militantes féministes (voir notre vidéo). «Quand mes collègues se sont plaintes des réflexions déplacées de la part des collègues hommes, la directrice leur a répondu que, comme elles ne portaient pas toujours de soutien-gorge, c'est pour ça qu'ils les provoquaient, et qu'il faudrait en porter un. Quant au directeur, il prenait nos plaintes à la légère: il entendait les remarques et les insultes mais ne disait rien.» Jessica raconte alors une situation lunaire rapportée par l'une de ses collègues qui s'était coupée le doigt en cuisine. «Elle est allée voir le directeur qui lui aurait répondu: "Soit je te coupe le doigt, soit je te viole." Elle est ensuite allée en parler à la directrice qui a dit que c'était juste une blague.»

AUCUNE RÉACTION

Jessica est revenue ensuite sur deux agressions subies entre décembre 2020 et juin 2021, par deux collègues différents. «J'ai croisé un collègue dans les escaliers, il m'a bloquée et a réussi à me toucher l'entrejambe. Je l'ai repoussé et il est parti. Il était manager donc je n'ai osé en parler à personne.» L'autre épisode a eu lieu alors que le restaurant était calme et qu'elle était la seule fille, entourée de collègues masculins, dont un manager et un autre en passe de le devenir. «Un collègue était en train de faire un Snapchat, et un autre m'a d'abord caressé le sein, puis l'a agrippé. J'ai demandé s'il était en train de

filmer, précisant que c'était une agression. Personne n'a réagi. J'étais gênée, j'ai souri, je ne savais pas quoi faire d'autre.»

A la suite de cela, la direction de Pastem SA organisera deux réunions, en juin 2021, puis fin 2021, au sujet du harcèlement, transmettant au personnel les coordonnées de personnes de confiance à contacter en cas de problème. «J'ai contacté les deux personnes, je leur ai tout raconté à chaque fois. Il n'y a eu aucune suite avec la première et la seconde m'a donné quelques conseils, mais au final, cela n'a pas servi à grand-chose, car rien n'a changé», explique Jessica. Elle finira par évoquer des difficultés avec le premier assistant du restaurant, lors de ses derniers mois d'activité: «Il me rabaisait tout le temps, me disait que je servais à nettoyer derrière lui.»

Après tout ce temps et maintes alertes lancées, l'employée n'a toujours pas été contactée ni par les ressources humaines, ni par les personnes de confiance, ni par les avocats de l'entreprise.

Quand elle finit par démissionner en juillet 2022, tout se mélange pour Jessica. Très émue, elle se reprend: «J'étais soulagée de quitter le restaurant mais, d'un autre côté, j'étais détruite de l'intérieur.» La jeune femme connaît ensuite une descente aux enfers. Suivie par une psychologue, elle se retrouve au chômage, puis contrainte de se former au métier de serveuse qui ravive ses angoisses. «Mon objectif aujourd'hui est de quitter définitivement la restauration.» Actuellement prise en charge par l'Hospice général, elle va prochainement suivre une formation d'aide-soignante.

«IL NE S'EST RIEN PASSÉ»

Après plus de deux heures d'audition de la plaignante, le moment est venu d'entendre le premier témoin, à savoir l'ancien collègue de Jessica qu'elle accuse d'agression sexuelle. Comme nous le relations dans notre édition du 21 février¹, la jeune femme expliquait que cet homme, plus âgé et en qui elle avait confiance, qui disait la considérer



Manifestation de militantes féministes devant le Palais de justice de Genève lors du procès.

comme sa fille, l'avait ramenée chez elle en voiture. C'est alors qu'il lui a caressé la poitrine en lui disant qu'il aimait ça. Elle lui demande alors d'arrêter le véhicule et finit le trajet à pied, de nuit. Quand elle le confronte à ce qu'il s'est passé dans cette voiture quelques jours plus tard, le collègue nie. Et il continue de nier à la barre. Caché derrière un paravent, cet aide-cuisinier, né en 1980, dit ignorer les raisons de sa convocation. Il parle d'une ambiance de travail normale et dit n'avoir aucun problème avec personne. Les insultes entre collègues, les blagues déplacées, le harcèlement au restaurant. «Je n'ai jamais rien vu ou entendu de spécial», répond cet homme, qui parle mal le français. Sur les faits qui lui

sont reprochés, il admet avoir ramené Jessica en voiture à deux reprises, mais sa version est différente. «J'ai conduit, je l'ai déposée et j'ai continué ma route. Il ne s'est rien passé d'autre.» Le président insiste, rappelant au témoin son obligation de dire la vérité, et c'est alors que ce dernier évoque le fait qu'il avait à ce moment-là une voiture manuelle. «Et?» Interroge le président. «Eh bien, je devais passer les vitesses, mais sinon il ne s'est rien passé.» «Donc en passant les vitesses, vous auriez débordé sur le siège passager?» «Non», répond-il. Le juge n'obtiendra rien de plus. «Je ne l'ai jamais agressée sexuellement, elle n'est jamais venue m'en parler et personne d'autre ne m'en a jamais parlé», déclare le témoin, alors que Jessica

est en pleurs. D'après ses dires, il n'a pas non plus été convoqué par sa direction. Il a par contre été entendu par les avocats de Pastem SA. «Comme vous, ils m'ont demandé ce qui s'était passé dans la voiture, j'ai répondu rien et ils n'ont rien demandé de plus...» L'audience est levée, jusqu'aux prochaines qui auront lieu le 14 mai et le 4 juin. ■

* Nom d'emprunt.

¹ evenement.ch/articles/ce-soutien-ma-emue-aux-larmes



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

Les soins au centre de tables rondes prometteuses

Après La Chaux-de-Fonds, le «Manifeste du Care» visant à une radicale amélioration du monde des soins de longue durée a été présenté à Genève.

Rocco Zacheo

Au siège d'Unia Genève, ce n'est pas le soir des grandes foules, mais le directeur des lieux, Yves Defferrard, en est sûr: «Dans ce genre d'aventures, on débute toujours par petits cercles et on finit par attirer bien plus de monde.» Le 7 avril passé, donc, un panel restreint d'acteurs politiques, de figures des mondes associatif et syndical, s'est retrouvé pour ouvrir les débats autour du «Manifeste du care», publié il y a un mois environ. Conçu entièrement par les professionnelles de la branche - un fait inédit à ce jour -

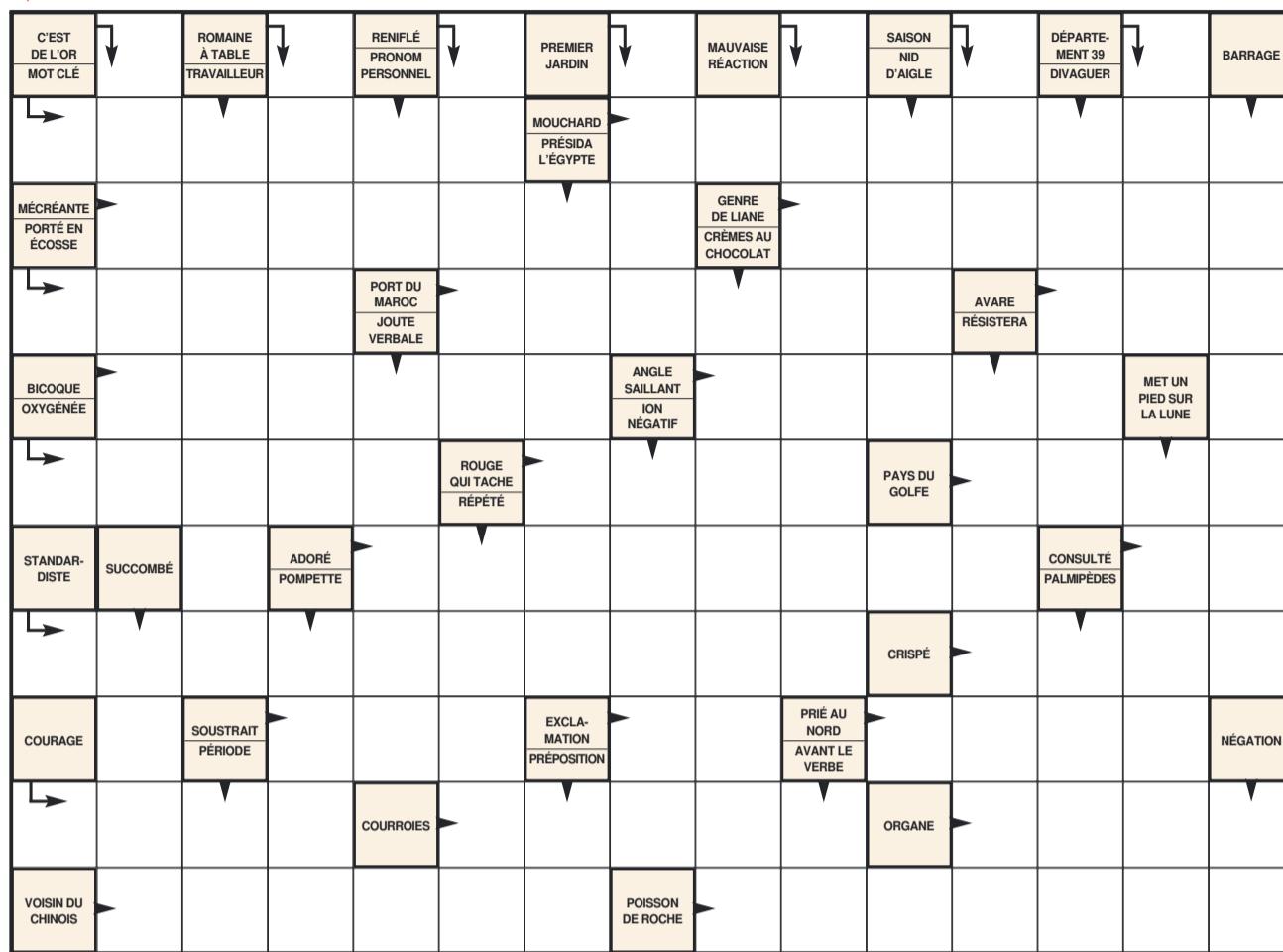
avec l'aide de deux hautes écoles spécialisées suisses et d'Unia, le document prône une amélioration radicale dans un secteur, celui des soins de longue durée, traversé par une longue crise structurelle. La publication rappelle les nombreux points critiques qui accablent la branche. A savoir notamment, l'épuisement physique des équipes soignantes, la pénibilité des horaires, la standardisation des gestes professionnels et la logique du rendement, qui a réduit à l'os le temps disponible pour intégrer socialement avec les patients. Les dénonciations du manifeste ont

trouvé écho dans les témoignages de deux professionnelles présentes lors de cette table ronde, l'une infirmière, l'autre aide-soignante. «Il manque désormais un vrai suivi dans les soins, alerte l'une d'entre elles. Cela est dû à l'absence de contacts relationnels, à des horaires qui ne cessent de changer et qui nous épuisent. Cet état de fait décourage les nouvelles vocations. Et comme le rapporte le coresponsable de la branche des soins Unia, Enrico Borelli, «le taux de rotation dans ce métier est extrêmement élevé, il atteint 28% du personnel par année». En concluant les échanges, il a été

convenu de créer un groupe de travail et d'élargir le plus possible le nombre et les profils des participants. Les prochaines étapes doivent mener lentement vers les objectifs fixés pour 2035, avec un domaine des soins efficient et au cœur des préoccupations de la société. ■

La publication réalisée par les soignantes et éditée par Unia.



À VOS CRAYONS 

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

5	7	6	2	1		9
	6	3	7	5		
1			9			2
8		6		2	7	
2					5	
7	4	3				1
4		1			8	
	2	8	4	6		
1	9	7	6	4		3

DIFFICILE

	8			1	5	
5	8		6			
1	9	7	5	1		
7	3	2	8	1	4	6
4	5	3	6	1	9	2
8	1	9	7	5	2	4
6	2	7	3	4	5	1
5	9	6	8	2	4	7
3	9	6	8	2	1	3
2	6			7		

RÉSULTATS

I	N	D	I	E	N	S	E	B	A	S	T	E
O	R	A	N	R	E	N	S	R	E	I	N	
O	P	E	A	T	R	I	C	E	N	O	D	I
A	E	R	E	E	S	A	N	G	I	R	A	N
T	A	U	D	I	S	A	R	E	T	E	R	A
K	I	L	T	T	A	N	G	E	R	R	A	T
S	E	A	I	E	N	N	E	L	I	E	R	R
P	L	S	A	M	E	D	E	L	A	E	J	

2	6	1	4	9	7	5	8	3
9	4	8	5	6	3	1	2	7
7	3	5	6	1	9	2	7	8
4	5	3	6	1	9	5	1	4
8	2	7	3	4	8	9	5	6
1	7	2	9	3	5	9	2	1
5	8	6	8	2	4	7	1	5
3	9	6	8	2	1	3	9	2

DIFFICILE

1	8	9	7	5	6	4	2	3
7	3	2	8	9	4	6	1	5
4	6	7	4	2	3	9	8	7
6	2	1	4	7	8	3	5	6
9	5	3	9	6	1	2	7	4
8	1	8	5	4	9	7	6	2
3	1	9	6	3	1	7	5	4
2	9	7	6	8	2	1	3	9
5	4	7	6	8	2	1	3	9

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et de 13h30 à 17h30. Vendredi 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envoi des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle ordinaire des retraités d'Unia aura lieu le lundi 12 mai à 14h30 au Secrétariat (5, ch. de Surinam), Salle Daniel-Marco. A l'ordre du jour: le mot du secrétaire régional et du président; points statutaires: rapport d'activités, comptes, élections, délégations...; perspectives et projets: élargissement du comité, congrès d'Unia et thème AVS/2^e pilier, comment avancer pour de meilleures rentes?; collaboration avec le secteur des soins (en EMS), en lien avec

le «Manifeste du care». L'AG se terminera avant 16h30 avec un goûter/verrée de l'amitié.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.

Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai



LA DÉCORATION HORLOGÈRE, TOUT UN ART

En collaboration avec Unia, Philippe Narbel, dirigeant de l'entreprise Manufactor SA, propose une initiation à cette discipline. Reportage à la Vallée de Joux.

Textes Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

Aujourd'hui, il n'existe aucune formation officielle en Suisse pour être diplômé en décoration horlogère. C'est un métier que l'on apprend sur le tas, directement dans les entreprises. Il s'agit pourtant d'un savoir-faire pointu qui a toute son importance dans cette industrie, notamment dans la haute horlogerie. «La décoration horlogère amène une valeur esthétique au composant, une touche personnelle à l'objet qui va venir changer le produit final que le client aura autour du poignet», explique Philippe Narbel, horloger passionné aux multiples casquettes, et notamment formateur en décoration horlogère. Il propose depuis quelques années des formations plus ou moins longues au sein de son entreprise Manufactor SA, fondée il y a dix ans, nichée dans la Vallée de Joux.

UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

«La demande de formation est forte dans le domaine de la décoration, poursuit-il. J'ai commencé avec une master class au Sentier à l'Ecole technique, puis je me suis lancé de manière indépendante sur un coup de tête, et ça a pris.» En 2023, il forme des Américains, il sera ensuite invité à Paris, puis à Los Angeles. Aujourd'hui, des participants de toute l'Europe viennent jusqu'à lui, ce qui détonne dans un secteur industriel qui préfère garder ses secrets de fabrication. «On partage notre savoir-faire, on

a créé une grande communauté.» Face à ce succès, Philippe Narbel se met en contact avec Noé Pelet, secrétaire syndical de l'industrie à Unia Vaud, et ils imaginent ensemble un programme plus court, initiatique, dispensé sur trois jours et proposé aux membres depuis 2024. Aujourd'hui, Manufactor SA a une salle complètement consacrée à la formation.

DÉCOUVRIR DE NOUVELLES TECHNIQUES

L'initiation permet de découvrir les techniques d'anglage, de limage, d'étirage, de sablage, de perlage et de moulure. La clé de la décoration horlogère? Avoir les bons outils! Les participants vont manier différentes limes, des cabrons ou encore de la diamantine qu'ils appliqueront avec des gentianes, ramassées, puis séchées, pour donner un effet brillant à la pièce. «Ils vont travailler d'abord en ligne droite, puis sur des angles, précise Philippe Narbel. Le saint graal de la décoration horlogère, c'est les angles rentrants.» Ce cours ne s'adresse pas forcément à des horlogers, mais à des travailleurs de la branche qui auraient envie de se tester et de découvrir pour éventuellement se réorienter. «C'est un savoir-faire qui se perd, car les techniques de CNC (Computer numerical control) avancent très vite et il est important de le préserver. C'est un domaine très différent du travail à la chaîne dans l'industrie. Ces trois jours sont valorisants, car on commence une pièce le matin qui sera terminée le soir.» ■

Notre vidéo: evenement.ch/videos

DU CRAN ET DU TALENT

A 48 ans, Philippe Narbel a déjà bien mené sa barque. Bijoutier autodidacte à la base, puis horloger et décorateur chez Audemars Piguet, il crée son entreprise Manufactor SA il y a dix ans, devenant le sous-traitant notamment d'Audemars Piguet mais aussi de plusieurs clients actifs dans l'horlogerie indépendante. La sauce prend, et, aujourd'hui bien grande, Manufactor SA compte seize employés. «Nous avons à cœur de prendre soin de nos collaborateurs afin qu'ils restent le plus longtemps possible», insiste Philippe Narbel, aussi père de quatre enfants. Il fait partie d'un groupe d'horlogers qui s'activent pour la création d'un CFC de décorateur horloger à part entière. La mission étant complexe, il s'efforce en attendant de transmettre son expertise aux décorateurs du monde entier... ■



TÉMOIGNAGES

CONTINUER À APPRENDRE

En ce début de mois d'avril, et dans un cadre aussi beau que reposant face au lac de Joux, six travailleurs et travailleuses ont décidé de s'essayer à la décoration horlogère. Tiago est polisseur à La Pierrette et a eu vent de cette formation via Unia. «J'aime tout ce qui est minutieux, ce n'est pas simple mais ça me plaît.» Désireux d'apprendre, il a déjà suivi une autre formation financée par Unia sur les montres mécaniques. «Si cette initiation peut m'ouvrir des portes et qu'à l'avenir, je peux m'orienter vers la décoration horlogère, c'est un plus!» A sa droite, Cyril, un ancien collègue polisseur, est au chômage depuis deux mois. «Cette formation m'a été proposée par le syndicat. Ce travail n'a rien à voir avec ce que je faisais, mais cela me permet de découvrir autre chose et, pourquoi pas, m'en servir pour plus tard.» Yosvani, horloger chez

Blancpain, est admiratif de ce travail de décorateur, dans lequel tout est fait à la main. «Nous avons de plus en plus recours aux machines dans l'horlogerie, le travail manuel se perd et c'est dommage...»

Pour Alan, technicien qualité chez CHH, c'est une première. «Je suis derrière un ordinateur toute la journée, donc découvrir la matière, manipuler les outils et les pièces, c'est nouveau pour moi.» C'est Unia qui a distribué des flyers à la sortie de l'entreprise pour informer le personnel de l'existence de cette formation. «Cette expérience technique et pratique pourra m'aider dans mon travail de contrôle de la conformité et de la qualité des pièces. Jusque-là, je n'avais pas la notion de l'homogénéité ou de la régularité d'un angle. Maintenant, je vais être plus pointilleux!» Elisabete et Pauline sont toutes deux opératrices CNC: elles tra-

vailtent sur des machines, comme des contre-perceuses ou des crevoisiers, qui produisent des pièces d'usinage. «Je travaille chez Breguet depuis vingt ans et je n'ai jamais eu l'opportunité de me former à la décoration, donc quand un collègue m'en a parlé, j'ai sauté sur l'occasion. Ça me plaît énormément. Mon travail actuel n'est pas du tout manuel et je trouve intéressant de pouvoir voir autre chose, aller plus loin, évoluer et peut-être changer de poste un jour pour mettre ça en pratique.»

Pauline a aussi soif d'apprendre: «J'adore mon métier et je suis curieuse de découvrir les autres étapes de production. Je fais un petit peu de décoration, mais ce n'est pas aussi manuel. Cette formation m'a permis de voir si la discipline pouvait me plaire et si j'en étais capable, je remercie donc Unia pour cette belle opportunité!» ■

COURS PREVHOR

FORMEZ-VOUS!

Vous êtes au bénéfice de la Convention collective de travail des industries horlogère et microtechnique suisses (CCTH) et êtes employé depuis au moins trois ans dans la même entreprise ou le même groupe? Vous avez droit à trois jours de congés payés par an pour vous former.

«Le fonds Prevhor existe depuis 1971, explique Noé Pelet, secrétaire syndical à Unia Vaud. Alimenté par des fonds patronaux, il forme chaque année plusieurs centaines de collègues.» L'objectif? «Améliorer l'employabilité des travailleurs dans le secteur, ce qui est une bonne réponse du syndicat en cette période morose et incertaine pour l'horlogerie.»

Retrouvez la liste des cours Prevhor, dont celui de décoration horlogère, et les formulaires d'inscription par canton. ■

Vaud: vaud.unia.ch/formation/cours-prevhor

Transjurane: transjurane.unia.ch/services-aux-membres/formation/cours-de-formation-dans-l-industrie

Neuchâtel: neuchatel.unia.ch/unia-dans-les-branches/unia-dans-lhorlogerie/cours-prevhor

Pour les autres formations proposées par Manufactor SA, rdv sur: manufactor.ch/

LE TRAVAIL N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT

Le politologue Bruno Palier et une trentaine d'autres auteurs auscultent les profonds changements de l'activité professionnelle dans le livre «Que sait-on du travail?».

Jean-Claude Rennwald

Essor du télétravail, délocalisation des emplois, augmentation du travail précaire, développement des discriminations sociales: en l'espace de quelques décennies, la nature du travail a profondément changé. C'est ce que démontrent le politologue Bruno Palier et une trentaine d'autres auteurs dans *Que sait-on du travail?* Groupées dans une «somme» de près de 600 pages, les réflexions des contributeurs concernent en premier lieu la France, mais pour l'essentiel, elles valent pour l'ensemble du monde occidental.

TÉLÉTRAVAIL: C'EST BIEN, MAIS PAS TROP
S'il est souhaité par les personnes salariées, notent les chercheurs, le télétravail est plus souvent défavorable aux femmes (car se combinant aux tâches éducatives et domestiques) qu'aux hommes. Et il n'est finalement bénéfique que quand il ne devient pas une forme de travail à plein temps. Il doit rester combiné à du travail en présentiel, histoire de rester en contact avec ses collègues, tant pour des raisons professionnelles que sociales et syndicales. En raison du rôle toujours plus important des robots et des ordinateurs,

capables d'effectuer des tâches répétitives, les postes intermédiaires (situés entre les cadres et les ouvriers ou employés) tendent à disparaître, au profit des emplois très bien rémunérés et ceux qui sont très mal payés. Cette érosion des «emplois du milieu» contribue au creusement des inégalités. Les activités mal rémunérées sont souvent exercées par des personnes à statut précaire, comme celles qui sont au service des autres.

FEMMES ET IMMIGRÉS DISCRIMINÉS

Les femmes ont aujourd'hui des taux d'emploi analogues à ceux des hommes, mais Bruno Palier et ses collègues constatent qu'elles travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel et sont moins payées que les hommes. De plus, leurs carrières sont souvent bloquées par un «plafond de verre» (niveaux supérieurs pas accessibles à certaines catégories), en particulier lorsqu'elles sont cadres. Autres discriminations, celles qui touchent les immigrés. Ceux-ci sont concentrés dans les métiers où les conditions de travail sont difficiles et les rémunérations faibles: agents d'entretien, employés de maison, ouvriers non qualifiés du bâtiment, agents de gardiennage, employés de l'hôtellerie-restauration. Les

immigrés comptent nettement plus d'ouvriers (29% contre 19% pour les nationaux) et nettement moins de professions intermédiaires (17% contre 27%).

AUTOMOBILE: LE DRAME DES DÉLOCALISATIONS

Branche industrielle particulièrement importante en France, le secteur automobile a perdu 130 000 emplois entre 2004 et 2020, soit 40% de ses effectifs, et emploie aujourd'hui 175 000 salariés. Les autres pays européens qui produisent des voitures ont connu des évolutions assez proches. Ce phénomène tient surtout à plusieurs vagues de délocalisations afin de conquérir les marchés émergents. La production des constructeurs d'Europe de l'Ouest s'est déplacée vers l'Europe de l'Est et la Turquie dans un premier temps, puis vers l'Afrique du Nord. Autant de pays où les salaires sont aussi nettement moins élevés. Cette réorientation géographique est allée de pair avec une dégradation des conditions de travail, en raison surtout de l'intensification des flux tendus, c'est-à-dire de la mise en place d'usines plus flexibles et plus résistantes aux crises. En d'autres termes, ne produisant que ce que le marché demande et en supprimant les stocks intermédiaires et le gaspillage.

LES SALARIÉS RÉSISTENT

Bruno Palier et ses coauteurs notent toutefois que «les salariés ne sont plus prêts à tout accepter, qu'il s'agisse des conditions de travail, du sens de celui-ci, voire de son impact social et environnemental», comme l'a montré le combat contre la réforme des retraites en 2023. A l'époque, certains ont tenté de faire croire que les Français se sont opposés au relèvement de l'âge de la retraite parce qu'ils auraient perdu le sens du travail et seraient davantage «flemmards». Or, les témoignages comme les données statistiques ont montré que l'intensification du travail, des conditions dégradées et des problèmes de santé conduisent beaucoup de Français à ne pas envisager de travailler plus longtemps. Selon les auteurs, cette tendance n'est pas spécifique à la France, comme en témoignent les mouvements sociaux déclenchés en 2022 et 2023 en Allemagne ou en Angleterre, tournant autour des rémunérations comme des conditions de travail en situation d'inflation prononcée. Une Europe des luttes sociales est-elle en train de se dessiner? Ce serait hautement souhaitable, non seulement pour des raisons sociales et économiques, mais aussi pour faire face à

la menace que représente la montée de l'extrême droite, en Europe et dans le monde. ■

«Que sait-on du travail?» Editions Science Po et Le Monde, 2023.



Quotidien et expérience noire magnifiée

Photo Elysée présente jusqu'au 17 août à Lausanne le travail de Tyler Mitchell. Entre art, mode, utopie et réalités sociales.

Sonya Mermoud

Etonnant voyage que celui proposé par les images de Tyler Mitchell. Une incursion dans un microcosme aux frontières de l'art et de la mode, au cœur d'un quotidien magnifié, sur fond de réalité et d'identité sociale complexes. Le travail du jeune photographe afro-américain de 30 ans présenté à Photo Elysée à Lausanne et réunissant des portraits et des compositions minutieusement élaborées s'étend sur dix ans. Il s'inspire, précisent les responsables du musée dans le dossier de presse, de visions paradisiaques, en résonance avec l'Histoire. «Depuis son ascension dans le monde de la mode, Tyler Mitchell articule un récit visuel où beauté, style, utopie et

paysage s'entrelacent pour étoffer le champ des représentations de l'expérience noire.» Affirmation de soi, prévalence de la communauté, rêves de loisirs s'expriment dans un contexte marqué par des troubles sociétaux. Intitulée «Wish This Was Real» (J'aimerais que ce soit vrai), l'exposition, qui compte aussi quelques vidéos, incarne un idéal utopique de l'existence de personnes de couleur. Un rêve faisant écho à des illustrations de la vie européenne, le plus souvent réservé à des personnes appartenant à des classes moyenne ou supérieure...

L'approche optimiste des sujets, la composition de scènes sophistiquées et spontanées à la fois, l'esthétique colorée léchée contribuent à l'originalité du regard de l'artiste. Et nourrissent la

réflexion sur l'identité, les stéréotypes et les champs des possibles.

Tyler Mitchell a été révélé en septembre 2018 à la suite de la parution de sa photographie de la chanteuse américaine Beyoncé en couverture du magazine de *Vogue* américain. Il a ainsi été, à 23 ans, le premier photographe noir à réaliser la une de la publication. Les œuvres de l'artiste et cinéaste installé à Brooklyn enrichissent de nombreuses collections privées et publiques et ont illustré plusieurs revues. ■

Photo Elysée, Musée cantonal des Beaux-Arts, place de la Gare 17, à Lausanne.
Horaires d'ouverture: lu, mer, ve, sa, di: de 10h à 18h; je: de 10h à 20h; ma: fermé



Quand Marx s'attaque à l'empire américain

Avec «Marx en Amérique», première fiction du sociologue Christian Laval, le penseur allemand trouve une nouvelle dimension aux côtés des Iroquois.

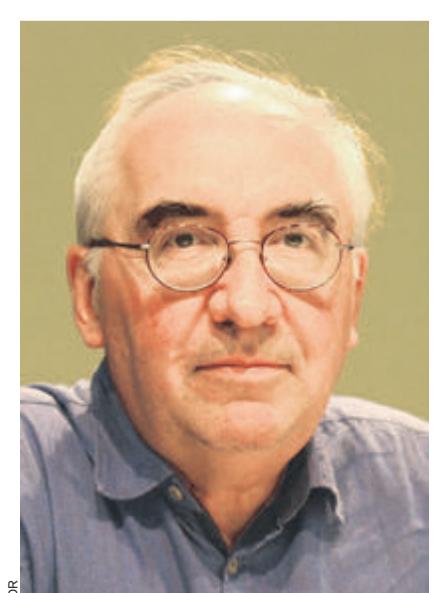
Rocco Zacheo

Et si, en réalité, Karl Marx n'était pas mort le 14 mars 1883 à l'âge de 64 ans? Et si, avec la complacéité de son compagnon de toujours, Friedrich Engels, il avait organisé de fausses funérailles pour ensuite rebondir dans une nouvelle vie, loin de sa Londres adoptive? C'est en partant de cette hypothèse quelque peu saugrenue que l'éminent sociologue français Christian Laval se tourne pour la première fois vers le registre fictionnel pour remodeler et réinventer la biographie des ultimes années du penseur né à Trèves. Avec *Marx en Amérique* (Ed. Champ Vallon), le philosophe - et nous avec - débarque dans le Nouveau Monde pour aller au plus près de ce qui attire depuis un certain temps sa curiosité: le quotidien des Indiens et, en particulier, celui de la confédération iroquoise et de son peuple Séneca, implanté sur la côte est des Etats-Unis. Il quitte ainsi famille et proches pour se saisir concrètement de ce que l'anthropologue Lewis Henry Morgan (1818-1881) a décrit dans ses études au sujet des réalités autochtones.

A travers cette immersion, c'est tout un monde en perdition qui se dévoile à lui, où l'homme blanc est parvenu à conquérir par la ruse une grande partie du territoire. La soumission des Iroquois, confinés dans leurs réserves, résignés en grande partie, ou collaborant même avec le colon, irrigue les réflexions d'un Marx qui décide de se lier avec les franges les plus irréductibles. Et qui se mimétise jusqu'à raser sa barbe et ses cheveux. Au fil des années, il acquiert ainsi le statut de grand sage, de maître à penser qui encourage les membres de la tribu à préserver un fonctionnement communautaire résolument démocratique et, en quelque

sorte, communiste. Ce combat pour la survie de valeurs ancestrales le mènera à vivre toutes sortes d'aventures, jusqu'à l'engagement dans la lutte armée. Et enfin, en décidant de s'en aller vers le royaume des ténèbres, il suivra les rituels magiques iroquois et rejoindra Engels, mort quelque temps avant. Le Marx tardif imaginé par Christian Laval est certes fictionnel, mais il rappelle au lecteur la curiosité toujours vivace et réactualisée qui animait le penseur réel. Une figure qui n'a cessé de remettre en discussion et de reformuler ses théories et qui, dans les dernières années de sa vie, a élargi l'horizon de ses interrogations. ■

«Marx en Amérique», de Christian Laval, Ed. Champ Vallon, 2025, 361 pages.



Le sociologue Christian Laval redonne vie à Karl Marx.

MANIFESTATION À LA SAUCE BOURGUIGNONNE

Avec le soutien d'Unia, les salariés français de la papeterie de Tetra Pak en Bourgogne sont venus à Lausanne manifester, devant le siège du groupe, contre la fermeture programmée de leur usine.

Antoine Grosjean

Dans la quiétude des villas cosues de Pully, le très sonore et coloré défilé des salariées et des salariés bourguignons de Tetra Pak détonne. A grands renforts de tambours et de cornes de brume, les Français sont venus ce 11 avril dénoncer bruyamment la fermeture annoncée des papeteries de Dijon, devant le siège social du géant mondial des berlingots. La direction générale de Tetra Pak a en effet décidé que l'usine cesserait ses activités à l'automne prochain, pour délocaliser la production dans d'autres pays.

Partis à 6h30 de la capitale de la Bourgogne, environ 150 des 207 employés menacés de perdre leur emploi ont fait trois heures de car jusqu'à Lausanne. A Ouchy, ils retrouvent des camarades d'Unia Vaud venus en renfort. Mais le syndicat vaudois ne se contente pas d'un soutien symbolique, puisque c'est lui qui s'est chargé de la logistique locale et de la demande d'autorisation. Sur l'air de «On lâche rien», l'hymne de toutes les manifestations de gauche en France, le cortège binational s'avance sur les quais. Les drapeaux rouges d'Unia se mêlent aux drapeaux rouges de la CGT et à ceux des autres syndicats français UNSA et CFE-CGC. Les travailleurs dijonnais arborent tous un T-shirt avec le slogan: «Tetra Pak protège son pognon en sacrifiant les Bourguignons.»

Après un peu plus d'un kilomètre, le cortège s'arrête devant le siège de la multinationale. Derrière les façades en

verre fumé, on devine les silhouettes de cols blancs intrigués par le bruit. Les manifestants déposent devant la porte d'entrée leurs T-shirts de travail bleus et des berlingots peints en doré, lingots d'or factices symbolisant la richesse du groupe helvético-suédois. Délégué syndical CFE-CGC, Mohamed Aouidat dénonce au micro une décision d'ordre purement économique: «Selon l'expertise financière que nous avons consultée, l'usine est rentable. Le seul but de cette délocalisation, c'est de faire encore plus de pognon!»

DEUX CULTURES SYNDICALES SE RENCONTRE

Prenant le relais, l'avocat Ralph Blindauer, mandaté par l'intersyndicale française pour défendre les salariés de Tetra Pak, demande aux manifestants de s'abstenir d'utiliser des pétards et des fumigènes. «Ce n'est pas tellement dans la culture syndicale suisse, justifie-t-il. Ne mettons pas les camarades en difficulté. Ils ont organisé tout cela nickel chrome, comme les Suisses savent le faire.» Puis, l'homme de loi rappelle l'importance de la solidarité internationale des salariés: «Sans elle, le monde du travail est mort face au capital.»

Pour lui, il faut que l'Etat français intervienne afin d'empêcher cette fermeture d'usine. «Nous voulons un rendez-vous à Matignon. Si l'Etat ne vient pas à nous, nous irons à lui.» Secrétaire régional d'Unia Vaud, Arnaud Bouverat assure les manifestants du soutien du syndicat et de celui de la faïtière IndustriALL, basée à Genève, rappelant



Environ 150 salariées et salariés de la papeterie de Tetra Pak ont fait trois heures de car depuis Dijon pour défilé sur les quais d'Ouchy jusqu'au siège du groupe à Pully.

qu'on a connu localement des situations similaires, avec la fermeture de l'usine Tetra Pak de Romont, en 2015, et, plus récemment, celle de Vetropack à Saint-Prix, entre autres. Dominique Gigan, président de l'Union syndicale vaudoise, évoque aussi le cas de l'imprimerie de Bussigny, fermée en mars, déplorant les «mauvaises décisions stratégiques» à l'origine de toutes ces cessations d'activités industrielles, en Suisse comme en France. Avec des qualifications très particulières, les employés de la papeterie française craignent d'avoir de la peine à retrouver du travail ailleurs. «Cette usine est très emblématique en Bourgogne, lâche un salarié, qui a 35 ans

d'ancienneté. Sa fermeture inquiète toute la région.» Un de ses collègues regrette le changement de culture d'entreprise qui a eu lieu: «À l'époque, nous avions des dirigeants suédois, plus humains, qui vous disaient bonjour. Et puis, les financiers sont arrivés...»

AMBiance FESTIVE

Les travailleurs dijonnais entonnent ensuite plusieurs fois le «ban bourguignon», une tradition festive consistant à scander une mélodie en secouant les mains et en applaudissant. Suivent plusieurs chansons revendicatives et joyeuses, intermède musical qui se termine par une Marseillaise chantée à pleins poumons. «Bravo pour

l'animation et pour votre mobilisation! remercie Arnaud Bouverat. Nous avons des choses à apprendre de vous. Revenez quand vous voulez.»

Pendant qu'une délégation porte les revendications des manifestants devant un représentant de la société, le rassemblement se termine par un pique-nique géant sur les pelouses de Tetra Pak, avec sandwiches et bières offerts par Unia. «On reviendra», lance un Bourguignon. ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

Le personnel de Smood devrait bénéficier de meilleures conditions de travail

Selon un jugement de première instance, les employés de Smood doivent être soumis à la Convention collective de travail de l'hôtellerie-restauration comme l'avait estimé la commission de surveillance de l'accord en question.

Sonya Mermoud

«Ce jugement confirme ce que nous défendons depuis des années.» Mauro Moretto, coresponsable du secteur des services à Unia, réagit positivement au jugement en première instance relatif au statut des employés de la plateforme Smood basée à Genève et spécialisée dans la vente et la livraison de repas. Ceux-ci, comme l'avait estimé la commission de surveillance de la Convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration (CCNT), doivent en effet, selon une décision de première instance,



Le personnel concerné verrait ses conditions de travail améliorées avec l'instauration d'un salaire minimum.

être couverts par cet accord. La commission en question - représentant les syndicats Unia et Syna et les associations patronales, GastroSuisse, HotellerieSuisse, Hotel & Gastro Union et Swiss Catering Association - avait saisi le Tribunal des prud'hommes de Genève en novembre 2023 dans ce sens. L'application du verdict récemment rendu présenterait différents avantages pour les travailleurs et les travailleuses du domaine.

LE TEMPS D'ATTENTE AUSSI PAYÉ

«Le personnel concerné bénéficierait d'améliorations avec l'instauration d'un salaire minimum et des règles plus strictes sur le temps de travail, les jours de repos et les congés.» Mauro Moretto insiste en particulier sur le fait que toutes leurs heures seraient alors payées, y compris les temps d'attente qui devraient alors être considérés comme du temps de travail. Reste que le jugement prononcé n'est pas définitif. Smood a fait appel devant la Cour de justice. Une nouvelle appréciation ne sera pas formulée avant un an. Dans l'intervalle, les chauffeurs devront au moins bénéficier du salaire minimum cantonal légal. Le syndicaliste d'Unia reste relativement optimiste quant à l'issue de cette affaire. Il s'appuie en particulier sur un jugement du Tribunal fédéral du 5 février 2025 relatif aux coursiers utilisant l'application UberEats pour traiter les commandes. L'autorité judiciaire avait alors confirmé la décision du Tribunal cantonal de Genève. Qui avait estimé que l'activité de livraison de repas pratiquait la location de services. En d'autres termes, qu'elle dépendait de la Convention collective de travail de location de services, combinée aux dispositions de la CCNT en matière de salaires et de travail. «Preuve qu'il ne s'agit pas d'une "genevoiserie"; UberEats et Smood participent du même esprit.» ■

«NOTRE PROJET EST VIDÉ DE SON SENS»

Le contre-projet élaboré par le Conseil d'Etat à la double initiative pour un salaire minimum cantonal vaudois fâche le comité unitaire à son origine, qui promet de se battre.

Sonya Mermoud

«Nous sommes fâchés et déçus. Notre projet est vidé de son sens. Il n'en reste plus que le nom ou presque.» Coprésident du comité unitaire pour un salaire minimum vaudois et secrétaire régional d'Unia, Arnaud Bouverat réagit au contre-projet du Conseil d'Etat présenté le 11 avril. Et dénonce «un record national d'exceptions et de nombreuses insécurités juridiques» susceptibles de retarder l'application du salaire minimum de plusieurs années. Concrètement, il déplore le fait que l'Exécutif renonce à donner une base constitutionnelle au salaire minimum cantonal, ouvrant ainsi la porte à un recours à la Cour constitutionnelle «par n'importe quel justiciable». Avec, à la clé, le risque que des mois, voire des années se passent avant son traitement. Le syndicaliste critique par ailleurs un calcul de salaire minimum trop bas. Les initiateurs avaient demandé 23 francs l'heure en 2023. Il fallait donc, selon eux, tenir compte de l'évolution des prix entre cette année et 2027, année de son introduction potentielle. Le Conseil d'Etat a préféré s'en tenir au montant articulé et a supprimé tout mécanisme automatique d'indexation, le laissant à la libre appréciation du Conseil d'Etat. «Du coup, la prise en compte du renchérissement dépendrait de la situation économique du Canton, des patrons, du taux de chômage... Cette manière de procéder ne répond pas à nos objectifs de politique sociale.»

Arnaud Bouverat s'indigne surtout du nombre de dérogations possibles avec le contre-projet, celui-ci reprenant le principe de la motion Etlin qui entend faire primer les rémunérations des conventions collectives de travail et des contrats-types de travail sur le salaire minimum. «Cette décision porterait préjudice aux employés de différentes branches, comme le personnel de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, les personnes travaillant à la garde d'enfants...» La longueur des délais avant l'entrée en vigueur d'un salaire minimum est aussi critiquée par les initiateurs: «Cette situation dénote un mépris pour les 16 000 signataires de nos initiatives et surtout pour les salariés les plus précaires qui ne bénéficieront pas d'un salaire minimum avant 2027.» Le comité unitaire promet qu'il continuera à se battre pour faire entendre ses arguments à la Commission du Grand Conseil après que le Département de l'économie les aura balayés. ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Sébastien Vanhelle, délégué syndical chez Breguet



LE MILITANT DE L'HORLOGERIE QUI COURT APRÈS LE TEMPS...

Sonya Mermoud

Carrossier-peintre, magasinier, chauffeur de poids lourds... Sébastien Vanhelle a travaillé dans différents domaines avant d'être engagé, depuis 18 ans, par l'entreprise Breguet à L'Orient, dans la vallée de Joux. Le monde de l'horlogerie l'a néanmoins toujours séduit. Un intérêt qui plante ses racines dans l'enfance. «Mon grand-père possédait une société de décolletage à Grand'Combe-Châteleu, dans le Doubs. Je me souviens de sa louppe sur

le front, de l'odeur d'huile dans l'usine, des outils et des petites pièces qu'on fabriquait... J'étais fasciné», raconte le Français de 55 ans, aujourd'hui employé comme agent méthode spécialisé dans les métiers d'art (guillochage, anglage, émaillage, etc.). Ce poste l'amène à établir les processus de fabrication, à lister les instructions de travail ou encore à préciser la durée d'exécution des pièces. «Les qualités requises pour la tâche? Elle nécessite d'être observateur, patient et ordonné. Même si, concernant ce dernier point, mon épouse ne me voit



THIERRY PORCHET

«Je ressens le besoin de lutter contre les injustices. De me montrer utile pour les autres. Dans un esprit de solidarité et de camaraderie», confie Sébastien Vanhelle.

pas comme ça, mais à la maison, je me lâche», rigole le technicien, qui précise se passionner pour son activité. Une remarque qui résonne avec d'autant plus d'acuité que le quinquagénaire a été contraint à neuf longs mois d'arrêt et de souffrance.

ÊTRE UTILE AUX AUTRES

«J'ai repris le travail il y a quatre semaines environ après avoir été victime d'un grave accident de moto. Un automobiliste inattentif m'a percuté... Il me tardait de reprendre mon job et de revoir mes collègues.» Des collègues pour lesquels il s'engage. «C'est eux qui m'ont poussé à devenir délégué syndical de l'entreprise», indique Sébastien Vanhelle, occupant cette fonction depuis trois ans avec deux autres de ses pairs. Et après avoir aussi été président et, auparavant, membre de la commission du personnel. «Mes motivations? Je ressens le besoin de lutter contre les injustices. De me montrer utile pour les autres. Dans un esprit de solidarité et de camaraderie», explique Sébastien Vanhelle, qui, dans le passé, et alors qu'il était jeune père, a été confronté à deux licenciements jugés inéquitables et aurait aimé qu'on l'épaulé. Parmi les problèmes rencontrés aujourd'hui dans l'entreprise, le délégué mentionne le «mobbing et l'attitude de certains supérieurs écrasant leurs collaborateurs». «Il s'agit de faire remonter les informations au responsable des ressources humaines et au syndicat.»

VIGILANCE DE RIGUEUR

Le délégué tempore toutefois, relatant que, dans sa société, les conditions d'emploi sont plutôt bonnes. Il note également la richesse des échanges et la liberté de ton qui ont prévalu lors des négociations, ces deux dernières années, menées en vue du renouvellement de la Convention collective de travail de la branche. «Mais il faut continuer à veiller au grain», ajoute-t-il, relayant

les inquiétudes du personnel horloger confronté à une industrie enregistrant une baisse des commandes et menacée de taxes douanières élevées. Un souci qui ne l'empêche pas de plaider pour une meilleure répartition des richesses, dans un secteur où il y a de la marge... Sébastien Vanhelle regrette dans la foulée le manque d'engagement de frontaliers, largement représentés dans les effectifs, qu'il explique par l'image erronée qu'ils ont du syndicat.

CULTURE DU DIALOGUE

«Les Français associent Unia aux organisations de travailleurs prévalant dans l'Hexagone, plus enclines à manifester dans la rue qu'à discuter. Ils ont souvent peur de franchir le pas, craignent la réaction du patron. Ici, en Suisse, on a pourtant une vraie culture du dialogue», déclare le militant, tout en insistant sur le «super soutien du syndicat». «Nous sommes une équipe d'amis. Et on acquiert plein de connaissances. Les non-adhérents loupent quelque chose.» Outre sa passion pour la moto - l'accident ne l'a pas dégoûté de la pratique - Sébastien Vanhelle s'adonne volontiers au bricolage et précise avoir constamment mille choses à faire, lui qui participe aussi volontiers à des activités associatives. Et envisage de s'engager politiquement dans la commune où il habite, en France voisine. «Je cours sans cesse après le temps. J'en aurais besoin de davantage. Et je suis souvent en retard. Sauf au travail.» L'honneur est sauve alors pour le sympathique employé de la prestigieuse marque de montres qui fêtera cette année ses 250 ans d'excellence et de précision... ■

 Notre vidéo:
evenement.ch/videos

Canicule sur les chantiers: Unia Valais appelle les patrons à la raison

Dans le cadre des démarches envisagées pour protéger la santé des travailleurs contre la canicule, Unia Valais dénonce l'attitude «irresponsable» d'associations patronales.

Sonya Mermoud

Coup de chaud d'Unia Valais, choqué par l'attitude de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE) et du Bureau des métiers. Dans un communiqué de presse, le syndicat dénonce le fait que les deux associations patronales refusent de financer un bracelet destiné à prévenir les risques liés à la canicule et aux fortes chaleurs pesant sur les salariés de la construction et de l'artisanat. Ce dispositif, qui se porte comme une montre au poignet, mesure la température corporelle de son détenteur. Et émet une alarme lorsqu'une menace est détectée. Après avoir fait une pause et s'être

ARGUMENT FALLACIEUX

«Ce serait normal que les entreprises le financent au même titre que les autres équipements de protection individuelle. C'est aux patrons d'assumer les risques. Prétendre le contraire est fallacieux.» Le syndicaliste précise que le bracelet en question coûte 42 francs l'unité et qu'il en faudrait quelque 1500 au total. Sensible néanmoins à l'argument des coûts, Unia a suggéré que le financement du dispositif soit partiellement pris en charge par les fonds paritaires. «Notre proposition est restée lettre morte.» Face aux enjeux de santé, le syndicat appelle l'AVE et le Bureau des métiers à revenir à la raison. Blaise Carron note encore l'avantage de l'introduction du bracelet-alarme pour les entreprises en raison de son caractère individuel, qui évite aussi un arrêt de tout le personnel et, partant, une suspension du chantier.

PAS DE RÉACTION À CE STADE

Contacté, Gaëtan Reynard, président de l'AVE, indique que son association et le Bureau des métiers se sont déjà exprimés sur la question dans une prise de position commune. Les deux structures soulignent dans cette dernière que «le sujet est encore en discussion entre les partenaires sociaux et l'Etat du Valais». «Nous n'avons pas l'habitude de commenter les discussions en cours. C'est pourquoi nous nous abstenons de toute réaction.» Les deux structures précisent encore sur le fonds «soutenir le projet dans la mesure où il a démontré que les risques liés à des températures extrêmes étaient individuels et que des solutions individuelles, et non des fermetures globales des chantiers en fonction des températures, devaient être préconisées». ■



Pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, les travailleurs de la construction et de l'artisanat actifs sur les chantiers valaisans devraient être équipés d'un bracelet-alarme. Un projet qui n'a pas encore été finalisé par les associations patronales concernées.

POING LEVÉ

ANNÉE RECORD POUR LA PEINE DE MORT

Par Manon Todesco

On n'avait pas fait aussi fort depuis 2015! L'année dernière, 1518 personnes dans quinze pays ont été exécutées après une condamnation à la peine de mort. Il est quand même important de signaler que le nombre de pays ayant procédé à des exécutions est le plus bas jamais enregistré pour la deuxième année consécutive. Dans son rapport annuel sur le recours à la peine capitale dans le monde, Amnesty International pointe l'Arabie saoudite, l'Irak et l'Iran, qui sont les responsables de l'augmentation mondiale des exécutions puisqu'ils ont, à eux seuls, exécuté 1380 personnes, soit 91% de la totalité... Dans ce trio de tête, si l'Irak a presque quadruplé son total annuel par rapport à l'année précédente et l'Arabie saoudite l'a doublé, ils n'arrivent pas à la cheville de l'Iran, grand spécialiste dans le domaine, qui comptabilise 64% de l'ensemble des exécutions recensées en 2024. Ces chiffres sont à nuancer, car ils ne comprennent pas les potentielles exécutions tuées par la Chine (des milliers selon l'ONG), la Corée du Nord ou encore le Vietnam. Il n'a pas non plus été possible pour Amnesty International de confirmer les données pour la Palestine et la Syrie en raison des crises en cours sur place... ■

La peine de mort est un crime atroce qui n'a pas sa place dans le monde d'aujourd'hui, a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard. D'autant plus que plus de 40% des exécutions recensées en 2024 sont illégales, car motivées par des infractions liées au trafic de stupéfiants. Or, cette catégorie n'entre pas dans les «crimes les plus graves», définis par le droit international relatif aux droits humains, et dans ce cas, le recours à la peine de mort doit être limité. «Les condamnations à mort pour ce type d'infractions touchaient de manière disproportionnée les personnes issues de milieux défavorisés, dénonce Agnès Callamard. On sait que la peine de mort n'a aucun effet sur la diminution du trafic de drogues...» ■

Le plus inquiétant, c'est l'instrumentalisation de cette peine dans le discours politique. A l'image de Donald Trump, qui ne cesse de mettre en avant ce dispositif pénal afin de protéger les bons Américains des voleurs, des meurtriers et des monstres, comme si celui-ci avait un effet dissuasif sur les criminels. Pour d'autres, la mise à mort est un excellent moyen de réduire au silence ceux qui dérangent: les dissidents, les opposants politiques, les minorités et autres défenseurs des droits humains. C'est ainsi que la République islamique iranienne a exécuté plusieurs militants appartenant au mouvement Femme, Vie, Liberté. Essayons tout de même d'être positifs et rappelons que ce châtiment n'est pratiqué «que» dans quinze pays, ce qui témoigne tout de même d'un recul progressif: 113 pays ont aboli totalement la peine capitale et 145 l'ont fait en droit ou dans la pratique. La mobilisation populaire continue, elle aussi, de sauver des vies et les pays du Sud sont à la tête du mouvement abolitionniste. Selon Amnesty, le vent est en train de tourner. «Ce n'est qu'une question de temps avant que le monde soit libéré de l'ombre des potences.» ■

ACCROCHAGE EN STÉRÉO



L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

A la pause, sur le chantier des Vernets à Genève, les casques sont accrochés au grillage et se révèlent ainsi plus facilement reconnaissable pour les travailleurs. ■



En 2024, les Aînées pour le climat fêtent leur victoire à la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

L'INACTION CLIMATIQUE ET SA PIERRE D'ACHOPPEMENT À BERNE

La léthargie suisse, condamnée en 2024 par la Cour européenne des droits de l'homme, est soulignée par le bloc posé par les Aînées pour le climat sur la place Fédérale.

Rocco Zacheo

C'est un cube pierreux de 2,5 tonnes, compact et imposant, et il a été installé le 9 avril au beau milieu de la place Fédérale de Berne. Aucun geste artistique ne se cache entre ses lignes orthonormées, non. L'objet relève plutôt du très sobre mémorial, du symbole. Il rappelle aux passants et aux autorités siégeant à quelques

mètres de là, que l'inaction climatique, pour laquelle la Suisse avait été condamnée il y a un an par la Cour européenne des droits de l'homme, eh bien! elle s'éternise. Rien n'a changé depuis le verdict prononcé à Strasbourg, et les Aînées pour le climat, qui avaient interpellé l'instance juridictionnelle, dénoncent l'immobilisme. Cette pierre «doit donner, un an après notre victoire, un élan durable à notre revendication en faveur d'une protection du climat plus efficace», a souligné, sur les lieux de la capitale, face à plusieurs centaines de manifestants, Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le climat.

Sera-t-elle entendue? Et cette cause qui nous concerne toutes et tous, aura-t-elle un jour l'impact nécessaire pour réveiller qui de droit? En attendant, le dérèglement climatique poursuit son chemin: faut-il le rappeler? 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée par les spécialistes. Et 2025 promet déjà de nouveaux records: les températures du mois de mars l'attestent par avance. Souhaitons alors que la pierre d'achoppement qui bloque une véritable action dans ce domaine s'effrite enfin et qu'elle soit réduite à l'état de poussière. ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



LE SOLAIRE DANS LES MAINS D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

La première volée d'apprentis en installation de panneaux solaires est formée depuis septembre 2024 à Polybat, aux Paccots. Reportage lors d'un atelier pratique.

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Le soleil brille. C'est de bon augure pour les panneaux solaires qui recouvrent peu à peu les toits du pays. Et même parfois les murs, comme ici à Polybat, centre de formation des apprentis de l'enveloppe du bâtiment. A deux pas, dans une grande halle, des élèves de différents métiers suivent des formations pratiques, dont une petite dizaine de futurs installateurs en panneaux solaires. Ils font partie de la première volée comptant une cinquantaine de jeunes hommes francophones. Du côté suisse-alémanique, ils sont une septantaine à suivre les cours de Polybau, la maison mère, à Uzwil (SG).

Aux Paccots, la mission de l'après-midi est axée sur la sous-construction. Il s'agit tout d'abord de poser des crochets sous les tuiles, qui auront été découpées pour s'encastrer, avant de s'occuper des barres qui accueilleront les panneaux et des points de fixation. Même si les maquettes de toit sont basses, l'effort physique est perceptible. Comme pour les couvreurs, la position debout demande un équilibre et une inclinaison du corps peu habituelle. La question des équipements de protection individuelle (EPI) est centrale.

Les instructeurs rappellent aux apprentis l'importance de porter lunettes, casque antibruit et gants. L'un des apprentis s'est d'ailleurs blessé la veille, au pouce. «Ça arrive», lance celui qui a déjà une formation d'électricien. Pour les autres, c'est la première année d'un apprentissage de trois ans pour un CFC d'installateur solaire ou de deux ans pour un AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) de monteur solaire. Leurs motivations? «L'argent!» lance un jeune, avec un demi-sourire. Un autre souligne son besoin de travailler dehors et physiquement. La question écologique et la notion de métier d'avenir sont timidement évoquées.

A leurs côtés, Marco Ferreira est l'un des instructeurs pour les cours interentreprises. Installateur-électricien, il a quasi achevé son brevet de chef de projet en montage solaire et a participé au premier cours pratique. «Lors de la première année d'apprentissage, le câblage des panneaux est abordé, mais c'est surtout en 2^e et 3^e années qu'ils approfondiront ces techniques. Par contre, ils seront capables de percer la sous-toiture pour amener les câbles, établir la connexion entre les panneaux et faire la mise à terre. A la fin de chaque journée, on fait une évaluation de leur travail.»



Des maquettes ont été créées pour permettre aux apprentis de réaliser une toiture réelle, en pente et plate, avec toutefois des panneaux plus petits.



Les qualités requises pour cet apprentissage: ne pas avoir le vertige, être agile, habile, avoir un bon sens de la spatialisation et de l'observation, savoir lire un plan et s'adapter à chaque toit, tous différents.

PAROLES D'APPRENTIS

Dans la poussière, Loan découpe les tuiles, avec énergie. «C'est la première fois que je meule. Je suis arrivé dans le métier, car mon père a mis des panneaux solaires sur le toit de la maison, et l'entreprise avait une place d'apprentissage. J'avais commencé une formation d'informaticien, mais j'aime travailler dehors et l'effort physique. Et je pense que c'est bien écologiquement.» Un bémol toutefois: «Je me suis déjà cassé deux dents. On a souvent

des blessures. En été, il fait très chaud sur les toits et les panneaux sont très chauds aussi...»

«Dans mon entreprise, depuis une année, je n'ai jamais vu de blessé», explique, par contre, Deyaelhak, 17 ans, qui a commencé à travailler en février 2024 déjà. «Ça se passe bien. Je touche à tout, de la pompe à chaleur aux panneaux solaires. J'aime beaucoup. Mon formateur est ferblantier-coureur et j'apprends beaucoup avec lui. J'aime travailler par tous les temps, sous la pluie, sous la neige. On a les équipements pour. La sécurité, c'est la première chose.»

L'un d'eux souligne également apprécier de changer de lieux régulièrement, les chantiers pouvant être courts. De trois jours sur une villa à plusieurs

mois s'il s'agit de recouvrir les toits d'une ferme par exemple.

«C'est un métier d'avenir. Pour ma part, j'ai commencé l'apprentissage, car mes parents ont une entreprise de panneaux solaires, explique Heitor, 18 ans. Après une année comme employé de commerce, j'ai eu envie de changer. Et j'ai donc commencé cet apprentissage avec mon père.»

La formation semble être inégale d'une entreprise à l'autre, entre celles qui forment et celles qui ont besoin d'une main-d'œuvre bon marché, ceux qui doivent payer leurs repas, ceux qui ne sont pas logés sur place et doivent se déplacer, ce qui n'est pas toujours évident depuis les Paccots, d'où le compactage des cours sur une semaine par mois. «Je fais trois heures de scooter par jour,

UN MARCHÉ QUI RALENTIT

La diminution de la demande ressentie par les entreprises spécialisées dans le photovoltaïque est dû notamment à la diminution des subventions et à la baisse du prix d'achat de l'électricité produite par les particuliers. La crainte d'une pénurie s'ajoute à ce désintérêt, ainsi que la baisse du prix du mazout. A rebours de ce qu'impose le réchauffement climatique, des entreprises pourraient même faire faillite, car beaucoup d'entre elles, très petites, ne peuvent pas forcément faire face au ralentissement de la demande, selon Marco Ferreira. «Mais peut-être que, dès 2026, si tout va bien, il sera possible de vendre son électricité aux habitants de sa commune. Ce qui pourrait relancer l'intérêt. Par ailleurs, de plus en plus de personnes installent des batteries pour être plus autonomes.»

Le spécialiste regrette que le métier ne soit pas mieux protégé. «N'importe qui peut monter sa boîte, faire un peu n'importe quoi, puis sous-traiter la partie électrique. Avec la loi sur les installations électriques révisée en 2025, on pouvait espérer que le métier soit davantage protégé. Ce qui n'a pas été le cas.» Selon lui, l'Etat devrait soutenir la transition énergétique et donc l'installation de panneaux solaires. ■

lâche un jeune, visiblement fatigué et qui peine à faire l'exercice du jour. Je préférerais être logé sur place comme les autres. Mais mon patron ne veut pas payer la chambre, ni les frais de repas...» Un moment de pause permet à certains de fumer une cigarette ou juste de s'asseoir un moment. Dans dix ans, comment s'imaginent-ils? «Contrôleur ou ingénieur. Ou faire une deuxième formation de couvreur-étancheur», lance Loan. «Pourquoi pas monter ma propre boîte, lâche Deyaelhak. Ou faire un CFC d'électricien pour pouvoir tout raccorder.» Le plus jeune, David, 16 ans, hésite: «Aucune idée... avoir un peu plus de responsabilité peut-être.» Il est déjà l'heure de reprendre l'exercice... ■

Notre vidéo: evenement.ch/videos

